

## INTERVIEW DR PATRICK BOUET

PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL  
DE L'ORDRE DES MÉDECINS

A portrait of Dr. Patrick Bouet, a middle-aged man with a mustache, wearing a dark suit, white shirt, and a red and blue striped tie. He is looking directly at the camera with a slight smile.

**Pour une réforme  
globale et profonde  
de notre système de santé**

## DOSSIERS

Santé Présidentielle 2022  
Hydrogène  
Gastronomie et terroir

## RETROUVEZ LES PAGES

Nominations  
Missions  
Élections



“  
**ET SI C'ÉTAIT  
LE MOMENT DE  
MISER SUR LES  
RICHESSES DE  
MON TERRITOIRE ?**  
”

**Votre CCI vous accompagne**  
dans votre projet. Elle vous  
aide à vous implanter  
localement, à développer  
votre réseau et à exporter  
vos produits à l'international.



**CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE**

**1<sup>er</sup> ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES**

**Éditeur**

**François-Xavier d'Aillières**  
Tél. 01 55 62 68 75  
fxdaillieres@trombinoscope.com

**DOCUMENTALISTES**

**Isabelle Hay**  
ihay@trombinoscope.com  
**Sylvain Ragot**  
sragot@trombinoscope.com

**JOURNALISTES**

**Marjolaine Koch**  
mkoch@trombinoscope.com  
**Stéphanie Fontaine**  
sfontaine@trombinoscope.com

**PUBLICITÉ**

**Directeur de clientèle**  
**Delphine Léguillon**  
Tél. 01 55 62 68 77  
dleguillon@trombinoscope.com

**MAQUETTE**

**Tim Shepherd**  
**John Levers**  
**Matthew Titley**  
**Max Dubiel**

**ABONNEMENT**

Abonnement 1 an Tome I, Tome II  
et Revue : 445 euros H.T.  
Tél. 03 27 56 38 77  
Fax 03 27 61 22 52  
trombinoscope@propublic.fr

**LE TROMBINOSCOPE**

SAS au capital de 37.000 euros  
504 867 789 RCS Nanterre  
Une participation de DODS GRP



Le Trombinoscope  
Tour Voltaire  
1 place des Degrés  
CS 80235 Puteaux  
92059 Paris La Défense cedex

Dépôt légal à parution  
ISSN 2266 5587

**IMPRESSION**

Printcorp

**CONCEPTION ORIGINALE**

Antonello Sticca

# Édito

## Santé paradoxale

**L**a santé ne fait pas recette au cours de cette campagne présidentielle, dominée par les sujets régaliens. C'est un premier paradoxe dans la mesure où nous considérons tous la santé comme notre bien suprême. Pourquoi du reste s'inquiéter pour elle dans la mesure où la médecine n'a jamais été aussi triomphante, apportant en quelques mois et non plus des années des vaccins efficaces contre une pandémie, permettant de guérir des cancers encore mortels il y a peu, rendant envisageable les xénogreffes... Et pourtant, deuxième paradoxe, malgré cette formidable marche du progrès, notre santé est menacée tant notre système de soins dysfonctionne.

Hospitalocentré depuis la réforme Debré de 1958 créant les CHU, notre système de santé n'a pas su s'adapter aux nouveaux besoins marqués à la fois par le vieillissement de la population et la croissance exponentielle du nombre de patients chroniques. La plupart de ces patients relèvent des soins primaires, non pas d'un médecin généraliste isolé dans son cabinet mais d'une équipe médicale pluriprofessionnelle regroupée, organisée. L'essor des maisons et centres de santé pluriprofessionnels atteste d'une telle prise de conscience mais la réponse reste sous-dimensionnée. Chacun peut le constater au quotidien, pour soi ou un proche, l'accès à un médecin devient de plus en plus difficile. Ouverture du numerus clausus répondent en chœur la plupart des candidats à la magistrature suprême, feignant d'ignorer qu'il faut plus de deux quinquennats pour former un médecin ! C'est surtout oublier qu'entre les 3 années nécessaires pour former un infirmier et les 10 à 12 ans de formation d'un médecin, il existe un espace pour des métiers intermédiaires, telles les infirmières cliniciennes ou les assistants médicaux, pouvant prendre en charge une multitude de tâches ne nécessitant pas l'intervention d'un bac +12. Un médecin généraliste racontait il y a peu qu'il avait pu accepter 1.000 nouveaux patients grâce à l'embauche d'un assistant médical, expliquant ainsi pourquoi la patientèle d'un généraliste allemand est 2 à 3 fois plus vaste que celle de son confrère français !



On ne construit pas les étages supérieurs sans poser des fondations solides. C'est pourtant ce qui a été fait lors du Ségur de la Santé. En oubliant les soins primaires, on n'a fait que repousser au prochain quinquennat le vrai sujet, celui de la refondation de notre système de santé, non plus à partir de l'hôpital, comme en 1958, mais à partir du secteur ambulatoire, donc avant tout des soins primaires. ●

### **Dr Alain Trébuçq**

*Directeur général de Global Média Santé*

**Enedis a déjà raccordé quatre fois plus de bornes de recharge qu'il n'y a de stations-service.**

**C'est une sacrée bonne nouvelle.**



Illustration 3D : Asile.

Que ce soit sur les routes, les autoroutes ou même en bas de chez vous, Enedis raccorde chaque jour de nouvelles bornes de recharge électrique. Vous en croirez sûrement une sur votre chemin.

**ENEDIS**

**Bienvenue dans  
la nouvelle France électrique**

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

# Sommaire

Février 2022

## 4 Événement

Cérémonie de remise des Prix du Trombinoscope à l'Assemblée nationale.

## 6 Interview Dr Patrick Bouet

Président du conseil national de l'Ordre des médecins

«Pour une réforme globale et profonde de notre système de santé»

## 9 Présidentielle 2022 : quel programme santé pour le prochain quinquennat ?

10 Je fonderai les modalités d'évolution et de maîtrise de nos dépenses de santé sur des Objectifs nationaux de santé publique. *Anne HIDALGO*

12 Il est temps de repenser notre système de soins. *Yannick JADOT*

14 Redonner à la France et aux Français le meilleur système de santé. *Philippe JUVIN*

16 La santé partout et pour tous. *Fadila KHATTABI*

17 Je ferai de la qualité des soins le pivot de la politique de santé en redonnant au personnel soignant sa juste place. *Marine LE PEN*

18 La politique de santé du futur : une stratégie globale. *Jean-Luc MÉLENCHON*

20 Je veux rompre avec les restructurations hospitalières de ces dernières décennies. *Fabien ROUSSEL*

21 Pour en finir avec le déclin français et reconquérir une santé forte. *Eric ZEMMOUR*

## 22 La France fait le pari de l'hydrogène vert

23 L'hydrogène bas-carbone : une chance pour le climat, pour les emplois, et pour notre souveraineté énergétique ! *Agnès PANNIER-RUNACHER*

24 L'hydrogène : des enjeux aux solutions ! *Gérard MENUEL*

25 Persévérance et efficacité : la volonté peut ouvrir tous les champs des possibles ! *Michel DELPON*

26 L'hydrogène : un vecteur essentiel pour atteindre la « neutralité carbone ». *Sophie PRIMAS*

27 L'hydrogène, une révolution verte française dans un monde nouveau. *Philippe CHALUMEAU*

28 L'hydrogène est un vecteur capital pour transporter et stocker de l'énergie. *Gérard LONGUET*

29 La course à l'hydrogène : des défis multiples pour la France. *Marietta KARAMANLI*

30 L'hydrogène vert, source d'énergie indispensable pour décarboner nos mobilités. *Jean-Luc LAGLEIZE*

31 Hydrogène : une révolution énergétique, moteur d'une véritable transition écologique ? *Philippe TABAROT*

## 33 L'art culinaire et du savoir vivre : la grande richesse du patrimoine français

34 Cours de cuisine à l'école : ça aurait du sens. *Guillaume GOMEZ*

36 Une vision de la gastronomie et de l'alimentation pour la France. *Barbara BESSOT BALLOT*

37 La gastronomie, un ADN français. *Fabrice BRUN*

38 Gastronomie et numérique : de nouvelles recettes ? *Mireille CLAPOT*

40 À Paris et ailleurs, sauvons la gastronomie populaire !

*Brigitte KUSTER*

41 Pour une préservation de notre patrimoine culinaire ! *Catherine DUMAS*

## 43 Missions, Nominations, Élections

44 Gouvernement

49 Parlement, Corps d'État

50 AAI, conseils départementaux

51 Communes, préfetures

54 Autres mouvements

# PRIX DU TROMBINOSCOPE DE L'ANNÉE 2021

10 février 2022  
Assemblée nationale

Photos : Antoine Bonfils

**P**our la 30ème année consécutive, le jury du Trombinoscope a salué l'action et le professionnalisme de personnalités politiques qui se sont particulièrement illustrées durant l'année écoulée dans le cadre de leur mandat ou de leur fonction.

La cérémonie a eu lieu le jeudi 10 février 2022 à l'Assemblée nationale en présence des lauréats ainsi que de nombreuses personnalités du monde politique, économique et des médias.



François-Xavier d'Aillières, éditeur du Trombinoscope, discours d'introduction dans la salle Victor-Hugo



Valérie Pécresse, personnalité de l'année, prix remis par Christophe Barbier, président du jury



Sophie Cluzel, ministre de l'année



Claude Malhuret, sénateur de l'année



Yaël Braun-Pivet, députée de l'année



Sandrine Rousseau, révélation politique de l'année



Stéphane Séjourné, européen de l'année

## PALMARÈS 2021

- ◆ Personnalité politique de l'année : **Valérie Pécresse**
- ◆ Ministre de l'année : **Sophie Cluzel**
- ◆ Révélation politique de l'année : **Sandrine Rousseau**
- ◆ Députée de l'année : **Yaël Braun-Pivet**
- ◆ Sénateur de l'année : **Claude Malhuret**
- ◆ Élu(e) locale de l'année : **Carole Delga**
- ◆ Européen de l'année : **Stéphane Séjourné**



Carole Delga, élue locale de l'année et Alain Di Crescenzo, président de CCI France (partenaire de ce prix)



Les lauréats 2021 des Prix du Trombinoscope avec le jury

Retrouvez la vidéo sur [www.trombinoscope.com](http://www.trombinoscope.com)

## LE JURY DU TROMBINOSCOPE

Christophe Barbier - *président du jury*  
 Christopher Baldelli - *Public Sénat*  
 Ludovic Fau - *LCPAN*  
 Sonia Mabrouk - *Europe 1 / CNEWS*  
 Nathalie Mauret - *Groupe Ebra*  
 Yves Thréard - *Le Figaro*  
 Ludovic Vigogne - *L'Opinion*

## Partenaires



“*opinionway*”



# DR PATRICK BOUET

Président du Conseil national de l'Ordre des médecins

## Pour une réforme globale et profonde de notre système de santé

Président du Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM), le docteur Patrick Bouet appelle les candidats à la Présidentielle à réfléchir à une vraie réforme du système de santé français. Pour lui, il faut cesser de parler de « petits points de détails » et s'engager dans une refonte générale.

Interview réalisée par Stéphanie Fontaine

**V**u le contexte - la crise à l'hôpital, la pandémie Covid... -, la santé s'annonce comme l'un des grands enjeux de la Présidentielle. Vous attendez-vous à de grands bouleversements ?

Nous faisons plus que les attendre, nous les réclamons ! Pour l'heure, cependant, ni les candidats, ni leurs équipes ne nous consultent, alors que la santé est effectivement une préoccupation majeure de la population. Le paradoxe est là.

**Il semble qu'il y ait une prise de conscience, ne trouvez-vous pas ?**

J'aimerais avoir votre optimisme ! Si nous avons réussi à protéger la société française et les Français ces deux dernières années, c'est parce qu'1,3 million d'hommes et de femmes, professionnels de santé, se sont totalement mobilisés. Cette situation, bien évidemment, n'est pas durable. Notre système ne peut pas juste reposer sur la mobilisation à 150% des soignants. Il faut que politiquement on change d'ère : cesser de rationner, fermer des lits, empêcher des installations... Notre système de santé est l'un des piliers fondamentaux de notre société ; il ne se gère pas dans l'économie.

**Et ce changement d'ère, vous ne pensez pas que les candidats à la Présidentielle soient favorables ?**

On se rend bien compte qu'il faudra forcément une grande ambition législative à mettre en place lors du prochain quinquennat, mais de fait pour l'instant, il n'y a pas beaucoup de place pour la réflexion ou la projection sur le système de santé depuis le début de cette campagne présidentielle. Il reste que les prochains responsables politiques auront à répondre à cette urgence, ça nous paraît évident.

**Parmi toutes les annonces des candidats, n'y en a-t-il aucune que vous partagiez ?**

Nous ne voyons pas vraiment de vision réformatrice dans ces propositions. Si demain la réponse à l'urgence de la situation et à toutes les conséquences de l'épidémie Covid - car il

faut bien avoir conscience que l'on va devoir affronter des problèmes majeurs en matière de santé publique, comme en psychiatrie, en pathologies chroniques... - se résume à continuer à nous proposer la coercition dans les territoires ou les mesures financières ponctuelles pour l'hôpital, le compte n'y est pas !

**Que voudriez-vous ?**

Nous avons émis sous le titre « Soigner Demain » un ensemble de propositions pour un système de santé transformé, après avoir interrogé plus de 15 000 médecins. Notre priorité, c'est d'en finir avec la cohabitation des deux systèmes - un public, un privé - pour n'en avoir qu'un unique. Ce que nous souhaitons aussi, c'est que le système soit organisé dans les territoires, au plus près de la population, et non plus seulement par les Agences régionales de santé (ARS). Nous voulons que tous les acteurs de santé puissent agir ensemble au service d'une population donnée... Et ça, aujourd'hui, on ne le voit pas apparaître dans les programmes.

**Qu'avez-vous pensé de l'une des propositions du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie qui a fait tant polémique et qui consiste en la mise en place d'une Grande Sécu, avec la fin des complémentaires Santé ?**

C'est un peu le recyclage d'une idée ancienne, celle des refondateurs du système à la sortie de la Seconde Guerre Mondiale... Cette idée ne peut pas arriver comme ça, comme tombant du ciel sans précision sur l'organisation concrète du système.

Pour certains, la fuite des personnels de l'hôpital, le scandale Orpéa, le manque d'attractivité en général, y compris dans les déserts médicaux, s'expliqueraient par un manque de moyens, ou plutôt une mauvaise affectation des moyens alloués à la santé...

Ce que cette pandémie nous aura appris, c'est qu'on ne peut pas gérer le système de santé par l'économie. Pour qu'un système de santé soit fonctionnel, il faut investir, et investir massivement ! Ensuite, pour qu'il y ait de l'attractivité, il faut de la lisibilité : les professionnels doivent savoir dans quel système ils s'engagent, de ce qu'ils



pourront, avant l'obtention de leur diplôme, faire avec ce diplôme. Or, aujourd'hui, à l'université, qui forme par ailleurs d'excellents médecins sur le plan des connaissances médicales, cette professionnalisation dans le cadre des études n'existe pas.

**Et que les patients soient davantage mis à contribution, comme le réclament parfois certains politiques et certains de vos confrères ?**

Ça n'est pas notre vision. Les usagers et les professionnels ne sont pas les variables d'ajustements de l'absence de décision politique. C'est facile de dire « on n'a qu'à faire payer plus les malades » et/ou « on n'a qu'à obliger les médecins à être à tel endroit » plutôt que de réfléchir sur les causes structurelles des problèmes. On a géré notre système par l'économie d'échelle depuis 35 ans, et, à force, le système a juste imploré devant le contexte épidémique que l'on connaît.

**La France compte environ 100 000 médecins généralistes, ce qui est trop peu, notamment face au vieillissement de la population. Or, en former davantage prend du temps. Comment faire ?**

En exercice réel, on n'en a même pas 100 000 ! On oscille plutôt entre 60 000 et 75 000. La situation est encore plus grave que ce que ces chiffres officiels laissent paraître. Or, les solutions de court-terme existent, et on les connaît. Premièrement, améliorer la gestion du temps médical. Je vous donne un exemple certes caricatural mais très parlant : les médecins nous disent occuper entre 20 et 30% de leur temps à de l'administratif, si vous ramenez ça aux 75 000 généralistes en exercice, cela signifie que vous en avez 22 000 qui font des papiers pendant que 53 000 font vraiment de la médecine. La solution est simple : il faut déployer massivement les assistants médicaux que l'on nous avait d'ailleurs promis. Des assistants à qui l'on pourrait transférer cette gestion administrative, et on récupère déjà 22 000 médecins. Deuxièmement : il faut faire la quatrième année de médecine générale qui aujourd'hui n'existe pas. Une année professionnalisante qui permettrait aux jeunes de construire leur projet professionnel. Cela aurait l'avantage de faire venir 4 000 étudiants dans les territoires. Voilà deux solutions simples et rapides, mais qui réclament une décision politique, et surtout des investissements financiers, car forcément, elles ont un coût.

**Le péché originel est-il ce numerus clausus, fixant chaque année un nombre trop bas d'étudiants admis en deuxième année de médecine, et qui a été supprimé en 2021 ?**

Le numerus clausus a été l'outil utilisé pour réguler économiquement le système de santé, faisant une détestable opération mathématique consistant à dire « si je forme moins de médecins, ça coûtera moins

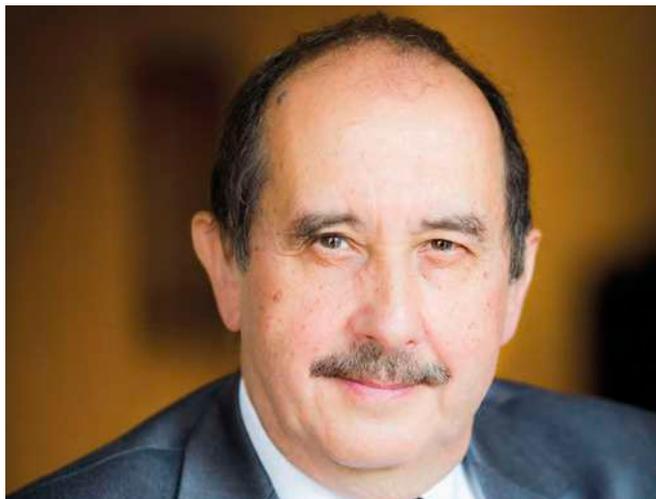
cher », comme si la dépense n'était liée qu'au nombre de médecins et non à l'état de santé de la population. Mais la réforme d'aujourd'hui ne change rien si les moyens ne sont pas donnés à l'université pour qu'elle puisse augmenter sa capacité de formation. Comme évoqué, ce qui est important, c'est aussi de permettre aux étudiants une professionnalisation afin qu'ils aient une lisibilité de leur carrière et qu'ils puissent s'installer sereinement.

Il faut dire que la société évolue avec la féminisation de la profession, la diminution du temps consacré aux soins des patients, et ces jeunes médecins qui ne veulent plus autant travailler...

Pourquoi n'évoquer que la féminisation ! Il s'agit d'une évolution générationnelle : que l'on soit femme ou homme, on a une vision de sa carrière professionnelle qui est aujourd'hui différente, que

l'on souhaite compatible avec l'activité familiale et l'activité ludique...

**« Notre priorité, c'est d'en finir avec la cohabitation des deux systèmes - un public, un privé - pour n'en avoir qu'un unique. Ce que nous souhaitons aussi, c'est que le système soit organisé dans les territoires, au plus près de la population »**



**D'où l'intérêt aussi de la télémédecine, qui a connu un véritable boom lors de cette pandémie Covid... Qu'en pensez-vous ?**

Oui, la télémédecine est un outil, et il nous faut utiliser au maximum les outils numériques à notre disposition. Il faut investir dans la formation pour que professionnels, comme usagers d'ailleurs, s'approprient ces nouveaux outils. Ceci étant dit, il n'est pas question de transformer en relation dématérialisée ce qui est le fondement même de l'acte médical : la rencontre avec le professionnel de santé reste une notion fondamentale du système. D'ailleurs, la pandémie a certes accéléré l'utilisation de l'outil numérique mais elle a aussi conforté l'inquiétude qu'il y a à perdre la relation humaine.

**Du fait de ces nouveaux outils, la médecine n'est-elle pas en train de radicalement se transformer ?**

Ce qui fait la différence entre l'intelligence artificielle et l'intelligence humaine, c'est la capacité de cette dernière à s'adapter immédiatement à la personne qui est en face. Le numérique va apporter des améliorations considérables dans la prise en charge des patients, la prise de rendez-vous par exemple, grâce aussi à la téléexpertise, la télésurveillance avec des marqueurs d'alerte pour les professionnels comme pour les usagers, mais à aucun moment il ne pourra se substituer à l'intelligence humaine. Du moins pour les années à venir. Il reste évident que c'est une aide précieuse, bienvenue pour affronter la décennie de rattrapage qui s'annonce devant nous. Nous allons en effet devoir rattraper tout ce qui n'a pas été fait durant ces deux ans et demi, en matière de psychiatrie, oncologie, d'opérations qui ont été reportées, de maladies chroniques, de prise en charge des handicaps, des personnes âgées... Ça aussi, c'est un challenge majeur auquel le ou la futur(e) président(e) devra s'atteler. ●

# La Santé, un enjeu de défense nationale qui appelle une ambition collective

**"La défense ! C'est la première raison d'être de l'État. Il n'y peut manquer sans se détruire lui-même" Charles de Gaulle - deuxième discours de Bayeux - 1952.**



**Docteur  
Agnès Devois**  
Présidente de  
l'ACIP Santé

**S**i l'on entrevoit aisément les dimensions militaire & sécuritaire de la défense dans cette citation, l'ACIP Santé y voit assurément la santé.

Dans un monde globalisé et décloisonné, les interactions sont nombreuses et les menaces synergiques.

Ainsi, climat, santé, cyber, espace... engagent à parts égales le pronostic vital de notre Nation et de notre continent s'ils sont mis à mal.

Qui aurait pensé il y a deux ans seulement que certains hôpitaux, chaînes de production seraient mis à l'arrêt par des cyberattaques ?

Qui aurait pensé il y a deux ans que le monde entier serait paralysé par un virus ?

Depuis deux ans, nous avons refondé notre Association : pour appréhender un monde globalisé et décloisonné, nous abordons la santé de manière transverse ; nous sommes attachés à la santé humaine bien sûr ; et à la santé animale ainsi qu'à la santé environnementale : ainsi nous faisons nôtre le concept de One Health. Notre conseil d'administration, renouvelé le 15 décembre dernier, est constitué d'ingénieurs agronomes, vétérinaires, économistes, biologistes, pharmaciens & médecins. L'ACIP Santé, ce sont les Acteurs des Industries de Santé.

Les thématiques de nos soirées débat sont l'occasion de rencontres entre public et privé, institutionnel et

opérationnel, big pharmas et start-ups, stratégies et opérationnels. L'ACIP Santé, c'est en fait l'innovation avant tout !

« Nous sommes en guerre » a dit le 16 mars 2020 le Président de la République, qui sonnait alors la mobilisation générale. Depuis deux ans, nous recevons sur notre plateau les personnalités qui ont contribué à déployer une capacité de gestion de cette crise majeure et à projeter la France en 2030 en tant que première nation européenne innovante et souveraine en santé.

"Il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut ensuite l'énergie de le faire", disait Georges Clémenceau.

L'ACIP Santé ne se positionne pas comme un think tank mais avant tout comme un do-tank, fait d'acteurs qui ont le courage de dire et de faire.

Il est nécessaire de tirer les conséquences de cette crise sur tous nos dispositifs, aussi bien au plan national qu'europpéen. Nous pensons qu'une action décloisonnée et renouvelée est indispensable pour mener à bien cette ambition, qui ne peut s'envisager que sur le temps long et de manière collective.

Ensemble, l'Etat et les entrepreneurs doivent progresser en termes d'anticipation, d'investissement, d'agilité et de résilience. La santé se doit d'être une ambition qui sera couronnée de succès si et seulement si elle est collective et transverse.

L'ACIP Santé voit en la santé un enjeu de défense, de souveraineté et de puissance.

**Vous souhaitez contribuer au débat ?  
Rejoignez-nous : [www.acip-sante.fr](http://www.acip-sante.fr)  
[contact@acip-sante.com](mailto:contact@acip-sante.com)**

## PRÉSIDENTIELLE 2022 : QUEL PROGRAMME SANTÉ POUR LE PROCHAIN QUINQUENNAT ?

**A** lors que l'hôpital public est en déliquescence depuis plusieurs années, à en croire les multiples témoignages de soignants mis en lumière pendant la pandémie de Covid, la santé ne peut être attendue que comme l'un des sujets incontournables de la présidentielle d'avril. La perte de sens des personnels, la suradministration des services, le manque de moyens, avec notamment un nombre de lits en perpétuelle baisse, y compris depuis deux ans, font partie des griefs les plus régulièrement dénoncés.

Le Ségur du Gouvernement, selon lequel 8,2 milliards d'euros sont notamment consacrés à la revalorisation des métiers des établissements de santé et des Ehpad, n'y a rien changé, une grande partie du secteur reste insatisfait. Plus globalement, c'est l'ensemble du système de santé qui est critiqué, car il souffrirait de défaillances structurelles anciennes, que la crise sanitaire aurait simplement contribué à révéler.

Dans une note destinée à « éclairer le débat public » en vue de la prochaine élection, la Cour des comptes juge que l'objectif à atteindre devrait être de « garantir l'accès à des soins de qualité et résorber le déficit de l'assurance maladie ». Pour ce faire, les Sages de la rue Cambon recommandent « de mobiliser des marges d'efficacité dans quatre directions : l'organisation des soins, la rémunération des acteurs de la santé, les causes évitables des dépenses, et la contribution des technologies numériques à la transformation du système de santé. » Quant au rapport du Haut conseil pour l'avenir de l'Assurance maladie, rendu public à la mi-janvier, et qui propose notamment une « Grande Sécu » faisant disparaître les complémentaires, il a déjà fait couler beaucoup d'encre.

La politique de santé à laquelle il faut s'attendre lors du prochain quinquennat s'inspirera-t-elle de tous ces travaux ? La revue du Trombinoscope a demandé leurs priorités en la matière aux principaux candidats, ainsi qu'à la présidente de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, la députée LaREM Fadila Khattabi, Emmanuel Macron n'étant pas encore officiellement déclaré au moment de notre bouclage.



**Stéphanie Fontaine**

# « JE FONDERAI LES MODALITÉS D'ÉVOLUTION ET DE MAÎTRISE DE NOS DÉPENSES DE SANTÉ SUR DES OBJECTIFS NATIONAUX DE SANTÉ PUBLIQUE »

**Anne HIDALGO**

- ▶ Maire de Paris
- ▶ Présidente du Conseil de Paris
- ▶ Candidate à l'élection présidentielle de 2022



**L**a santé, aux côtés de l'éducation, est l'une de mes deux priorités. L'hôpital, qui fait face depuis deux ans au prix de la mobilisation des soignants et de déprogrammations en raison du manque de personnel, doit redevenir attractif. Je souhaite que le travail des soignants soit mieux rémunéré, notamment le travail de nuit. Le système hospitalier public sera financé à la hauteur des besoins, en progression constante du fait du vieillissement de la population.

Les soins de proximité seront renforcés : il n'est pas acceptable que neuf millions de Français vivent dans un désert médical.

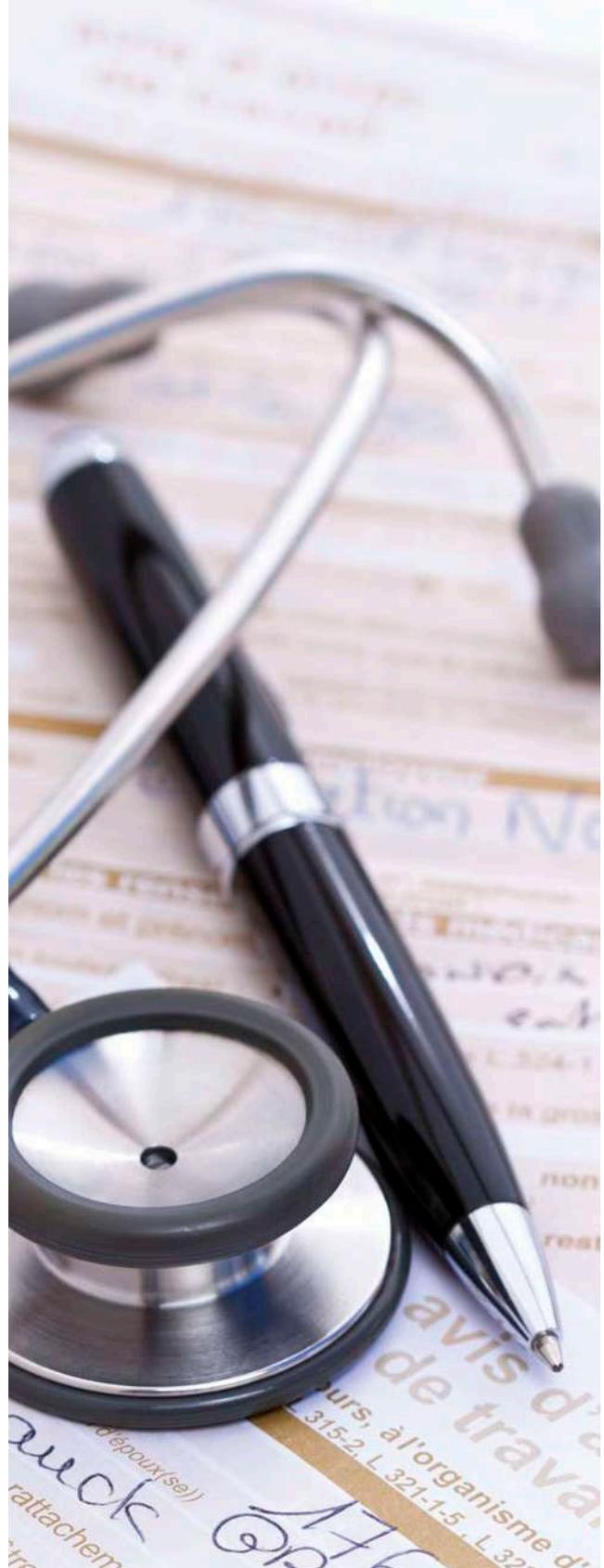
J'augmenterai les capacités de formation dans toutes les filières de santé. Il faut en finir définitivement avec le numerus clausus, en créant les places universitaires suffisantes, pour pouvoir former jusqu'à 15 000 nouveaux médecins par an.

Je propose aussi la création d'un dispositif national « Santé et territoires ».

## « Je transformerai en profondeur le financement de la santé : il faut en finir avec l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) »

Son principal objectif est de densifier l'offre de soins dans les déserts médicaux à partir des cabinets libéraux et des maisons et centres de santé. Il s'agit aussi de renforcer le lien entre les territoires et la formation des jeunes médecins, notamment en améliorant leurs conditions d'accueil, et de reconnaître le rôle des départements en tant qu'acteurs de l'organisation des soins de proximité, en lien avec les collectivités infra-départementales et les ARS.

Le dispositif vise à organiser l'accueil des étudiants dans les déserts médicaux, dès le début de leur formation, puis pendant l'internat pour toutes les spécialités d'exercice ambulatoire. Concernant la médecine générale, la quatrième année d'internat prévue par le gouvernement sortant deviendra une véritable année de professionnalisation dans les déserts médicaux, avec



un statut de médecin assistant permettant une rémunération à hauteur des responsabilités exercées, tout en gardant un encadrement par des médecins maîtres de stage. Les départements organiseront l'accueil de ces médecins, notamment le logement et les moyens de leur mobilité, pour les fidéliser en leur permettant de vivre dans le territoire et se projeter ainsi dans une future installation, pour laquelle un accompagnement par le département sera aussi possible.

Enfin, la santé est aussi déterminée par l'environnement, le travail ou encore l'alimentation. La pandémie a mis au premier plan cette approche en termes de santé publique. Pourtant, le pilotage du système de santé reste centré sur des objectifs de maîtrise des dépenses, alors que la France, longtemps réputée avoir

## « La santé est aussi déterminée par l'environnement, le travail ou encore l'alimentation »

l'un des meilleurs systèmes au monde, décroche aujourd'hui en matière d'espérance de vie en bonne santé vis-à-vis de pays comparables, tels que la Suède.



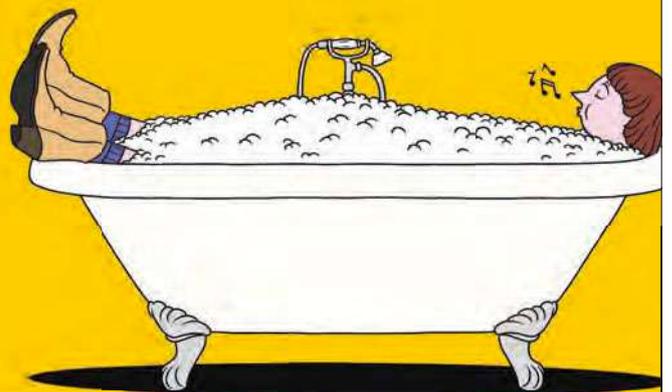
Je transformerai en profondeur le financement de la santé : il faut en finir avec l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM). Je fonderai les modalités d'évolution et de maîtrise de nos dépenses de santé sur des Objectifs nationaux de santé publique (ONSP).

Il s'agit non seulement de changer de perspective, mais aussi de méthode, en franchissant une nouvelle étape, vingt ans après la loi Kouchner, en matière de démocratie en santé. J'associerai les acteurs de santé, les collectivités territoriales, et les représentants des usagers et des citoyens à la définition des besoins de la population. Le gouvernement publiera chaque année un rapport sur la santé. Ce rapport et ces ONSP seront débattus au Parlement au premier semestre, précédant ainsi les lois de financement de la sécurité sociale. ●

La Poste - SA au capital de 5 364 851 934 € - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 9, rue du Colonel Pierre Avia 75015 Paris - BETC - HAVAS PARIS

# Avant, pour aller à La Poste, il fallait s'habiller.

Aujourd'hui, vos principales opérations postales sont réalisables en ligne sur [laposte.fr](https://laposte.fr) : impression de timbres, envoi de colis depuis votre boîte aux lettres, lettre recommandée avec accusé de réception...  
**Toujours plus simple, encore plus proche.**



vous simplifier la vie

# IL EST TEMPS DE REPENSER NOTRE SYSTÈME DE SOINS

**Yannick JADOT**

- ▶ Député français (Verts-ALE) au Parlement européen
- ▶ Candidat à l'élection présidentielle de 2022



**L'**épidémie de Covid a mis la question de santé au premier rang des préoccupations des Français et des Françaises. Elle a révélé la fragilité extrême de notre système de soins : il est temps de le repenser.

A force de rechercher des « marges d'efficacité » financières, les politiques publiques ont abouti à casser notre système hospitalier. Je décrèterai une reprise de la dette des hôpitaux publics. Leur financement se basera sur les besoins réels de la population et la tarification à l'acte sera strictement limitée. Je donnerai également de nouveaux moyens pour prévenir et prendre en charge les troubles de santé mentale. Sur le quinquennat, 10 000 lits de psychiatrie seront créés.

Nous devons rendre l'hôpital public attractif pour les professionnels, et le Ségur de la santé n'a pas suffi. Nous proposerons d'embaucher 100 000 infirmières et infirmiers en 3 ans. La rémunération de personnels devra être augmentée pour atteindre la moyenne de nos voisins européens.

Aujourd'hui, les déserts médicaux touchent une commune sur trois. Le sujet n'est pas nouveau, mais les politiques publiques n'y ont pas remédié. Nous proposons des mesures fortes : désormais, pour être conventionné dans les zones suffisamment dotées, un médecin libéral devra attendre qu'un médecin cesse son activité. De façon temporaire, nous mettrons en place une obligation d'effectuer la dernière année d'internat et les deux premières années d'exercice dans les territoires sous-dotés. Nous doublerons les capacités d'accueil des universités sur le quinquennat et nous mettrons réellement fin au numerus clausus. Nous favoriserons également le salariat de médecins dans les maisons de santé.

## « Notre approche de la santé, c'est aussi celle de la prévention et de la suppression des sources de maladies chroniques »

Notre approche de la santé, c'est aussi celle de la prévention et de la suppression des sources de maladies chroniques. L'alimentation industrielle et les pollutions sont des déterminants majeurs de notre santé. Les gouvernements successifs, sous l'influence des lobbys, ont largement failli à nous protéger face à ces menaces de premier plan.

La lutte contre la pollution de l'air - qui tue entre 40 000 et 100 000 personnes par an - sera une priorité. Le bilan du quinquennat sur



ce sujet est désastreux : la France a été condamnée pour négligence à protéger ses citoyens. Pour notre santé, nous devons réduire les pollutions automobiles en interdisant la vente de véhicules neufs avec un carburant fossile dès 2030, et en promouvant les Zones à Faible Émissions (ZFE) en ville.

## « Prévenir, c'est aussi procéder à une élimination méthodique des poisons contenus dans notre alimentation »

Prévenir, c'est aussi procéder à une élimination méthodique des poisons contenus dans notre alimentation. Pour cela, dès 2022, j'interdirai les néonicotinoïdes, le glyphosate et tous les pesticides et fongicides les plus dangereux. Parce que les objets du quotidien rendent malade, nous proposerons un plan de lutte systématique contre les perturbateurs endocriniens et les substances CMR\*. Ces pollutions touchent particulièrement les petits enfants, c'est pourquoi nous organiserons un suivi spécifique pour leurs 1000 premiers jours (de la conception aux 2 ans).

L'élection présidentielle est l'occasion d'entrer dans le « monde d'après » dont il fut question au début de l'épidémie de Covid. Ce monde d'après fera de notre santé une priorité, en reconstruisant le service public du soin, en priorisant les approches préventives - elles ne représentent que 1,8 % du budget de la santé actuellement - en luttant contre les pollutions, en priorisant les populations les plus fragiles - enfants, personnes âgées, précaires. ●



\*CMR renvoie à un produit ou un processus industriel de fabrication qui dégage des particules cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

# Vous nous avez notés 7/10\* pour le temps d'attente en bureau de poste. Au bac, c'est mention bien. Pour nous, c'est peut mieux faire.

La Poste modernise ses bureaux pour les rendre plus pratiques. Dès votre arrivée, nous vous accueillons pour vous faire gagner du temps. **Toujours plus simple, encore plus proche.**

\*Source : Étude BVA, enquête en ligne, du 1<sup>er</sup> au 22 juin 2021 auprès d'un échantillon de 4 168 Français âgés de 15 ans et plus.



vous simplifier la vie

# REDONNER À LA FRANCE ET AUX FRANÇAIS LE MEILLEUR SYSTÈME DE SANTÉ

**Philippe JUVIN**

- ▶ Conseiller régional d'Ile-de-France
- ▶ Maire de La Garenne-Colombes
- ▶ Conseiller « Santé globale » auprès de Valérie Pécresse, candidate à l'élection présidentielle de 2022

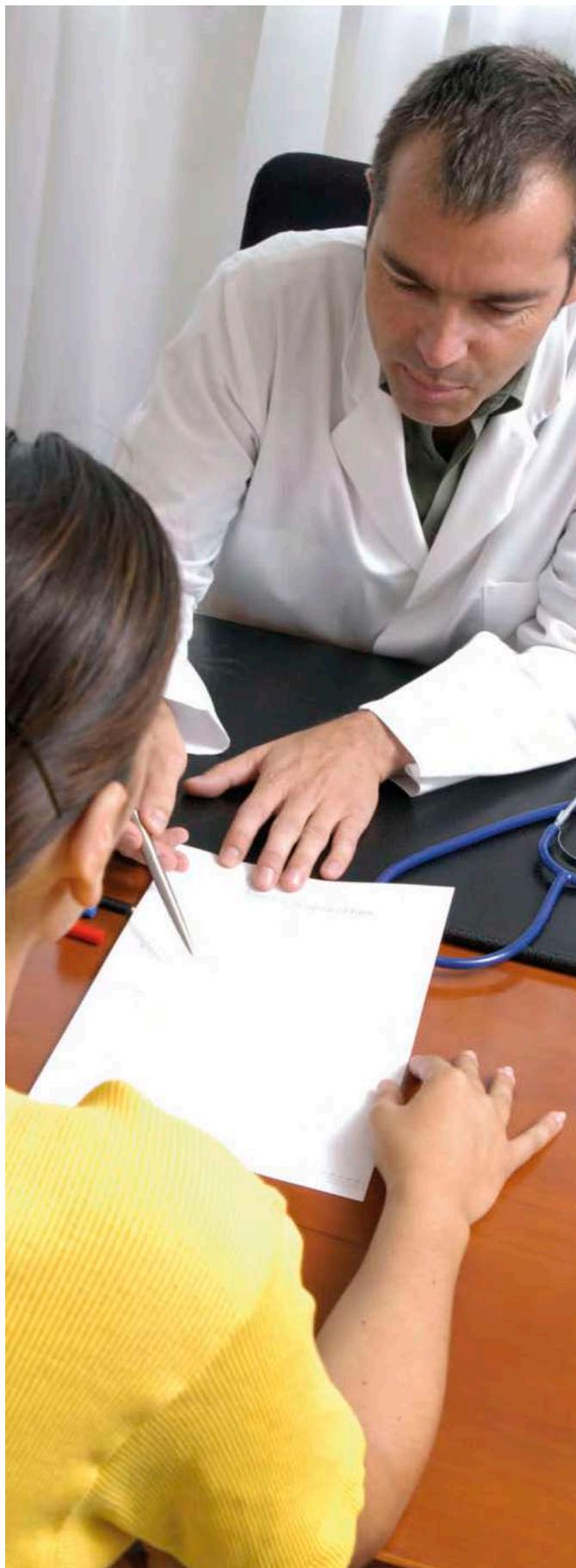


**A**près dix années de coupes budgétaires aveugles et de centralisation brutale, notre système de santé est à bout de souffle, tenu à bout de bras par nos soignants. Plusieurs crises majeures doivent être appréhendées : crise d'efficacité, de reconnaissance, de moyens et de souveraineté. Face à cette situation, que faire pour renouer avec l'excellence et redonner confiance à nos concitoyens et à l'ensemble des professionnels ?

Nous aurons une approche globale de la santé. La santé repose sur la médecine de ville et l'hôpital. Elle repose aussi sur la prévention et tous les aspects de la santé environnementale : l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, la nourriture que nous mangeons ou encore la santé animale. C'est pourquoi notre politique de santé sera globale et prendra en compte le logement, les transports, le sport, l'éducation ou la santé au travail. Notre ambition : d'ici 10 ans, faire progresser de trois ans l'espérance de vie en bonne santé des Français et rattraper ainsi une partie du retard que nous accusons par rapport aux meilleurs, Suède en tête.

**« Notre ambition : d'ici 10 ans, faire progresser de trois ans l'espérance de vie en bonne santé des Français et rattraper ainsi une partie du retard que nous accusons par rapport aux meilleurs, Suède en tête »**

Nous proposons une révolution du système de santé. Désormais, ce sont les besoins réels de nos concitoyens qui détermineront l'offre de soin. Ce changement passera par une territorialisation accrue et assumée, par une coopération plus fluide entre tous les acteurs de santé, publics comme privés, tout autant que par la confiance accordée aux professionnels. L'amélioration de l'accès aux soins sera une priorité de l'action de Valérie Pécresse. Pour cela, un plan « zéro désert de santé » sera mis en place, fondé sur un engagement simple : chacun doit trouver une réponse en santé à moins de 30 minutes de son domicile. Nous créerons chaque année 3 600 « docteurs juniors de médecine générale », grâce à une 4<sup>ème</sup> année de formation pour les internes de médecine générale. Cette année supplémentaire d'apprentissage, notamment de l'exercice de la permanence des soins, leur permettra d'exercer au plus près des territoires avec l'objectif de susciter de nouvelles



installations. Dans chaque commune de France, les maisons de santé pluridisciplinaires verront arriver en moyenne deux médecins. Bien entendu, l'exercice de ces docteurs juniors sera mieux valorisé et accompagné par des maîtres de stage. Nous revaloriserons les actes techniques des spécialités et nous augmenterons la rémunération des consultations de médecine générale de 25 euros à 30 euros, sans augmentation du reste à charge pour les patients. Plus largement, Valérie Pécresse s'est fixé trois priorités : la lutte contre les maladies mentales, l'amélioration de la santé de la femme, et un grand plan contre les cancers de l'enfant et du jeune adulte.

## « Nous donnerons aux professionnels de santé plus de temps pour se consacrer aux patients »

La démocratie en santé doit être la boussole du système rénové : nous prendrons mieux en compte l'avis des patients. Les établissements de santé et les EHPAD devront publier quelques indicateurs de qualité simples, qui permettront aux patients de mieux exercer leur libre choix. Cette démocratisation renforcée sera permise par la décentralisation du pilotage de notre système de santé. Si l'État doit bien entendu conserver la définition des grandes orientations et leur programmation pluriannuelle, la mise en œuvre des politiques de santé sera décentralisée au profit des Régions. Cela aura pour effet de débureaucratiser le système, tout en libérant l'énergie des soignants sur le terrain.

Nous donnerons aux professionnels de santé plus de temps pour se consacrer aux patients. A l'hôpital, nous dynamiserons les investissements pour améliorer les conditions de travail, y compris par la révolution numérique. Nous ferons confiance aux soignants pour s'organiser, par exemple en confiant de puissantes délégations de gestion aux chefs de service. Un pacte de fidélisation et d'attractivité sera mis en œuvre pour les métiers de santé pour, qu'au-delà des revalorisations salariales, nous puissions, avec l'État et les collectivités, trouver des solutions concrètes en matière de logement, de transport, de crèche ou encore de sécurité.

Notre système de santé a besoin de plus de monde sur le terrain et auprès des patients. C'est donc 25 000 postes de soignants à l'hôpital que nous voulons créer. Il est aussi primordial d'engager un « choc » de formation qui permettra de former plus de soignants et de médecins et de ne plus nous enfermer dans des logiques de quotas d'un autre âge. Nous créerons des passerelles faciles et fluides entre les métiers du soin. Grâce à la valorisation de l'expérience et grâce à la formation continue, les soignants pourront élargir leur périmètre d'intervention et évoluer tout au long de leur carrière.

Enfin, il n'y a pas de pays prospère sans système de santé solide, solidaire et innovant. Dans une logique de souveraineté retrouvée, nous soutiendrons plus fortement notre industrie de santé, en particulier le secteur des biotechnologies, des données de santé et de l'intelligence artificielle. Nous faciliterons l'accès au marché de ces entreprises afin qu'elles cessent de quitter la France, et assurent à notre pays notre souveraineté sanitaire et scientifique.

Tel sera le sens de l'engagement de Valérie Pécresse en tant que présidente de la République ●

# Une page de réclame pour le nouveau parcours de réclamation que vous nous avez réclamé.

Lorsque vous déposez une réclamation en bureau de poste, La Poste revient vers vous dans les 48 h. **Toujours plus simple, encore plus proche.**



vous simplifier la vie

# LA SANTÉ PARTOUT ET POUR TOUS

**Fadila KHATTABI**

- ▶ Députée LaREM de la Côte-d'Or
- ▶ Présidente de la commission des Affaires sociales
- ▶ Membre de la délégation aux Collectivités territoriales et à la Décentralisation



**N**otre système de santé constitue un exemple de par le monde et nous est souvent envié par de nombreux pays. Cependant, force est de constater que la France connaît depuis plusieurs décennies des difficultés majeures dans l'organisation de son offre de soins, engendrées par des problématiques à la fois structurelle et financière. Face à ce constat, l'un des principaux chantiers de ce quinquennat a donc été consacré au renforcement de notre système de santé. Un défi largement bousculé par la crise sanitaire que nous traversons depuis plus de deux ans mais qui n'a pas pour autant altéré la politique ambitieuse et volontariste menée depuis le début de la mandature. Bien au contraire.

## « A la suite du « Ségur de la santé », l'État a mobilisé un budget historique de 19 milliards d'euros, qui sera déployé sur les dix prochaines années nous permettant de mettre en œuvre une politique de réinvestissement dans la santé publique »

Aussi, pour comprendre les orientations à venir, il faut dans un premier temps se pencher sur le bilan des actions déployées depuis 2017 qui répondent à un objectif clair : celui de remettre l'usager au centre du système de soins. En tant que présidente de la commission des Affaires sociales à l'Assemblée nationale, j'aime à rappeler que la santé est notre bien commun. La rendre accessible à tous, quels que soient son statut, ses moyens, son lieu d'habitation, représente un enjeu essentiel pour lequel le Gouvernement actuel, soutenu par sa majorité parlementaire, a engagé des réformes inédites. Décloisonner notre système de santé, mieux organiser nos soins de proximité, favoriser les coopérations entre professionnels, repenser les études de santé ou encore diminuer les restes à charge pour les patients constituent quelques-uns des grands axes de la stratégie nationale « Ma Santé 2022 », annoncée en septembre 2018, et concrétisée notamment au

travers de la loi relative à « l'organisation et à la transformation du système de santé ».

Ces mesures phares ont produit des résultats probants à l'instar de la réforme du « 100 % santé » pour les soins dentaires, optiques et audio-prothétiques. En effet, depuis sa mise en œuvre, dix millions de nos concitoyens ont pu bénéficier de cette mesure ô combien nécessaire, qui aura grandement contribué à renforcer leur recours aux soins et à augmenter leur pouvoir d'achat.

En toute cohérence, le dernier budget de la Sécurité sociale s'inscrit également dans la même démarche, et a permis de renforcer l'accès aux soins dans de nombreux domaines : la kinésithérapie, la santé mentale, l'orthophonie ou encore l'orthoptie. Afin de renforcer l'égalité dans l'accès à la santé, la pilule contraceptive est désormais gratuite pour toutes les femmes jusqu'à 26 ans, la télésurveillance est prise en charge par l'Assurance maladie ou encore la complémentaire santé solidaire est élargie aux bénéficiaires du RSA et du minimum vieillesse.

Par ailleurs, malgré les tragédies qu'elle a pu provoquer, la crise sanitaire a joué un rôle de catalyseur dans la réforme de notre système de santé. A la suite du « Ségur de la santé », l'État a mobilisé un budget historique de 19 milliards d'euros, qui sera déployé sur les dix prochaines années nous permettant de mettre en œuvre une politique de réinvestissement dans la santé publique : désendettement des hôpitaux, investissement dans les équipements

du quotidien des établissements de santé, modernisation des Ehpad, virage numérique du secteur de la santé, sans oublier les mesures en faveur de la revalorisation des rémunérations des personnels et l'attractivité des métiers.

Ces actions sont ô combien cruciales lorsque l'on connaît le dévouement sans faille de toutes celles et ceux qui garantissent notre accès aux soins et les

conditions de travail souvent éprouvantes qu'il leur faut affronter, en particulier en cette période de pandémie. Sur la base de ces avancées, il nous faudra donc poursuivre ces engagements en 2022, sur le plan à la fois des moyens et administratif, en poursuivant l'effort de simplification entrepris, mais aussi et surtout sur le plan des ressources humaines. ●



# JE FERAI DE LA QUALITÉ DES SOINS LE PIVOT DE LA POLITIQUE DE SANTÉ EN REDONNANT AU PERSONNEL SOIGNANT SA JUSTE PLACE

**Marine LE PEN**

- ▶ Députée NI du Pas-de-Calais
- ▶ Conseillère départementale du Pas-de-Calais
- ▶ Candidate à l'élection présidentielle de 2022



**L**a crise sanitaire a placé la santé au cœur des préoccupations des Français, au-devant desquelles on retrouve l'hôpital. L'hôpital est victime de la bureaucratisation de notre système de soins et ne peut recruter alors même que, selon le président de la Fédération hospitalière de France, 30 % des postes n'y sont pas pourvus. C'est pourquoi je débloquerai une enveloppe de 2 Md€ pendant cinq ans, consacrée à la revalorisation de l'ensemble des personnels soignants exerçant à l'hôpital et dans les Ehpad. En parallèle, il faudra ouvrir au moins 10 000 places supplémentaires dans les instituts de formation en soins infirmiers et dans les centres de formation d'aides-soignants.

Pour lutter contre cette bureaucratie, je supprimerai les Agences régionales de santé (ARS) en confiant la tutelle des hôpitaux aux directions régionales des Affaires sanitaires et sociales (DRASS). Au sein même des hôpitaux, la gouvernance sera bicéphale : le directeur d'hôpital s'occupera des questions administratives, le médecin aura la charge de la définition de la politique de soins. Ces deux dirigeants seront responsables devant les DRASS de l'atteinte de leurs objectifs, vérifiés chaque année. Enfin, j'instituerai un plafond de 10% des postes administratifs dans les hôpitaux.

**« Pour lutter contre cette bureaucratie, je supprimerai les Agences régionales de santé (ARS) en confiant la tutelle des hôpitaux aux directions régionales des Affaires sanitaires et sociales (DRASS) »**

Je supprimerai la tarification à l'acte en la remplaçant par une dotation globale permettant de garantir la qualité des soins. Enfin, pour éviter la fermeture de lits - pour rappel, 5 700 lits ont été fermés en 2020 -, je mettrai en place un moratoire sur la suppression de lits à l'hôpital public.

Les urgences sont aussi en difficulté. Au-delà du renforcement des personnels, le renforcement des partenariats avec

les médecins libéraux est essentiel. Les tâches pouvant être effectuées par les pharmaciens, infirmiers... seront élargies. Je n'oublie pas la prévention en remettant en place des visites médicales scolaires systématiques, ni nos anciens en instaurant une filière distincte aux urgences afin d'améliorer leur prise en charge.

En dehors de la question de l'hôpital, je n'accepte pas que 7,4 millions de Français vivent dans un désert médical. Pour y remédier, le tarif des consultations sera modulé selon le lieu d'installation et d'exercice du praticien. En parallèle je développerai la télémédecine. J'augmenterai le nombre de maisons de santé et les doterai, lorsque c'est pertinent, de la capacité à traiter les « petites urgences », afin de désengorger les urgences.



Pour les Ehpad, il faut accroître la présence du personnel médical, augmenter leur salaire, mettre en place un médecin coordonnateur désigné dans chaque Ehpad, et la présence d'au moins une infirmière sera assurée 24 heures sur 24.

Enfin, l'une des grandes causes de mon quinquennat sera pour les « aidants ». Le congé proche aidant sera porté de 3 à 12 mois sur l'ensemble de la carrière, par ailleurs, un principe de remplacement à 100 % des salaires jusqu'au SMIC, à 80 % du SMIC au salaire médian et à 50 % jusqu'à 3 SMIC sera mis en place.

Pour finir, la lutte contre la fraude et l'assainissement des dépenses de sécurité sociale seront également une priorité. Estimée à minima à 15 Md€, je compte récupérer cette fraude en créant un ministère dédié à la lutte contre la fraude, la mise en place de cartes Vitale fondées sur des données biométriques, et une réforme de l'Aide médicale d'État (AME) pour qu'elle devienne une prestation médicale d'urgence en cas d'engagement du pronostic vital. ●

*programme complet sur*  
<https://mlafrance.fr/pdfs/projet-la-sante.pdf>

# LA POLITIQUE DE SANTÉ DU FUTUR : UNE STRATÉGIE GLOBALE

**Jean-Luc MÉLENCHON**

- ▶ Député LFI des Bouches-du-Rhône
- ▶ Fondateur de La France insoumise
- ▶ Candidat à l'élection présidentielle de 2022



**L**a santé est devenue un sujet majeur du débat politique depuis le début de la pandémie de Coronavirus. Nous aurions pourtant tort de penser que le krach de notre système de santé a commencé en mars 2020. Les grèves historiques, par leur durée et leur étendue, dans des centaines de services hospitaliers à travers la France jusqu'au début de l'année 2020, en témoignent.

Et au-delà de l'hôpital, c'est l'avancée des maladies chroniques liées à la malbouffe et au productivisme qu'il faut prendre en compte. Le virus n'est pas arrivé sur un terrain vierge. Il s'est répandu à la faveur d'un état de santé préalable de la population. Il nous a dépassé à cause de l'état lamentable dans lequel nous avons mis notre propre système de santé. C'est donc à ces deux facteurs - crise de l'hôpital et productivisme - qu'il faut réfléchir. Car penser le coronavirus comme une crise passagère serait une erreur.

Nous sommes bien entrés, pour des raisons écologiques, dans l'ère des pandémies. D'abord, il faut combattre les épidémies d'obésité et de diabète. Cela suppose une politique d'alimentation. À mes yeux, la France doit sortir de la logique du ministère de l'Agriculture, qui ne considère cette activité que pour elle-même et la destine avant tout à gagner des parts de marché. Je mettrais

en place au contraire un ministère de la production alimentaire. Ce qui compte, c'est ce qu'on mange. Une loi contre la malbouffe sera proposée pour rationner les quantités de sel et de sucre dans les aliments, limiter les additifs. La restauration collective sera le levier pour démocratiser l'alimentation bio et faire changer d'échelle sa production. Nous interdrons un nombre important de pesticides.

Faire reculer les maladies chroniques est un impératif prioritaire pour notre santé à moyen terme. Ensuite, il faut reconstruire l'hôpital. Cela passe d'abord par son personnel. Les soignants le disaient avant le Covid et continuent maintenant : ils n'ont plus les moyens de faire leur travail. Dès les premiers mois de mon mandat, nous ferons faire un grand inventaire pour établir, service par service, une « liste d'urgence » : nous demanderons aux soignants de quoi ils ont le plus besoin pour faire leur travail.

## « Cette stratégie tient de la politique écologique, de l'alimentation, de la politique industrielle »

Il faudra aussi immédiatement envoyer des signaux pour revaloriser le service public hospitalier. Nous proposerons la titularisation au plus de 200 000 contractuels de l'hôpital. Nous organiserons le rattrapage du point d'indice gelé depuis 2010, ce qui équivaut à une hausse de salaire de 200 euros par mois pour une infirmière en début de carrière. Enfin, nous lancerons un plan de recrutement. Il aura pour objectif premier de faire revenir à l'hôpital tous les professionnels formés qui l'ont quitté.

C'est le fonctionnement même de l'hôpital qu'il faut changer. Ce sera la rupture avec une logique : celle de l'hôpital entreprise. Nous abrogerons la tarification à l'acte comme mode de financement

principal de l'hôpital public. Les critères de compatibilité à flux tendu, comme celui de la « durée moyenne de séjour », ne seront plus utilisés pour piloter la direction de ces hôpitaux.

La question de notre santé dans les années à venir pose aussi celle de notre souveraineté. Mon programme contient la création d'un pôle public du médicament chargé de garantir la production nationale des médicaments essentiels. En résumé, la politique de santé publique du futur est une stratégie globale. Elle tient de la politique écologique, de l'alimentation, de la politique industrielle. En mettant le collectif aux commandes, il est possible d'affronter une nouvelle ère des pandémies, sans comprimer sans cesse la liberté individuelle. ●



# ▶ POUR UNE CULTURE DE LA PRÉVENTION



**Le 17 mars 2020 a sonné un coup d'arrêt pour nombre d'entreprises et de salariés, contraints de se confiner, de découvrir dans la précipitation de nouvelles manières de travailler (quand cela était possible). A la sortie du premier confinement, chacun a dû mettre en place des mesures et des actions pour préserver la santé des salariés et permettre la reprise des activités : gestes barrières, protocoles de déconfinement, désignation d'un référent COVID... À la gestion de cette menace pandémique, sont venus s'ajouter d'autres risques liés aux nouvelles situations de travail et notamment les risques psychosociaux (management à distance, télétravail...).**

Hasard du calendrier, mais le début de la pandémie a marqué aussi le démarrage d'un long travail autour des questions liées à la santé au travail : rapport de l'IGAS, rapport parlementaire de la députée Charlotte Lecoq, signature majoritaire le 9 décembre 2020 d'un accord national interprofessionnel. Enfin, nos parlementaires ont adopté le 2 août 2021 la loi pour renforcer la prévention en santé au travail.

Le nouveau texte de loi reprend très largement l'ANI et renforce l'approche préventive de la santé au travail.

Il étend les missions des services de santé au travail, renforce les mesures contre la désinsertion professionnelle, instaure une nouvelle visite médicale de mi-carrière. Au sein des entreprises, le texte prévoit des actions de formation destinées aux différentes instances représentatives du personnel en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Les services interentreprises de santé au travail changent de dénomination, devenant les services de prévention et de santé au travail (SPST) avec une affirmation très forte des partenaires sociaux dans l'ANI de « mettre la prévention primaire au cœur de notre système de santé au travail ».

Cette réforme voit également le rôle des organisations professionnelles renforcé : ce sont désormais ces organisations représentatives au niveau national et interprofessionnel qui désignent les administrateurs des SPST. La gestion paritaire évolue également avec une vice-présidence des SPST confiée à une organisation de salariés. La présidence reste confiée aux employeurs.

Thalie Santé est le service de prévention et de santé au travail dédié aux professionnels du monde des industries culturelles et créatives. Notre Conseil d'administration est représentatif des secteurs que nous couvrons : spectacle, publicité, presse, édition, exploitation cinématographique mais aussi secteur interprofessionnel. Plusieurs accords de branche ont désigné, depuis près de 15 ans, au niveau national Thalie Santé comme service référent des intermittents du spectacle, des pigistes

de la presse et des mannequins. Nous développons également des relations avec le secteur du sport. Ce travail paritaire de branche est indispensable en ce qu'il touche de très nombreuses TPE et des salariés multi-employeurs souvent livrés à eux-mêmes (travail que nous menons avec AUDIENS et l'AFDAS pour le secteur culturel dans une dynamique prévention, sensibilisation, formation).

Cette réforme – véritable opportunité – nous oblige à repenser l'offre et la qualité de services (certification). Moins connues que la visite médicale, de nombreuses actions (ateliers RPS, protocoles sanitaires adaptés dans le spectacle, risques chimiques dans les ateliers de décors, risque bruit dans la musique...) s'avèrent essentielles et contribuent à la prévention. La réforme incite aussi à moderniser notre relation avec nos usagers qu'il s'agisse des branches professionnelles, des entreprises (grands groupes et TPE/PME), de leurs salariés, des dirigeants mais aussi des indépendants ignorés de la santé au travail jusqu'à cette réforme. En cela, cette dernière constitue une avancée notable.

La législation va dans le bon sens. Il faut désormais que les acteurs de la santé et du dialogue social s'en saisissent pour négocier sur le travail, ses conditions d'exercice, la QVT et remettre la focale sur les enjeux de travail. La culture de la prévention passe par les pratiques et non par la législation.

**Claire GUILLEMAIN**  
Directrice générale de  
Thalie Santé

# JE VEUX ROMPRE AVEC LES RESTRUCTURATIONS HOSPITALIÈRES DE CES DERNIÈRES DÉCENNIES

**Fabien ROUSSEL**

- ▶ Député GDR du Nord
- ▶ Conseiller municipal de Saint-Amand-les-Eaux
- ▶ Secrétaire national du Parti communiste français
- ▶ Candidat à l'élection présidentielle de 2022



**L**a pandémie de la Covid-19 a indéniablement mis en évidence à quel point notre système de santé souffre d'une politique visant à adapter les besoins aux objectifs financiers. Avec l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM), depuis 1997, nous sommes passés de « selon ses besoins » d'Ambroise Croizat et du Conseil national de la Résistance, à « selon ses moyens » des gouvernements qui se sont succédé.

Aussi, la première des priorités est bien de redonner à la Sécurité sociale, et singulièrement à l'Assurance maladie, une gestion démocratique, ainsi que les moyens d'une politique de santé qui remettraient en question les restructurations hospitalières de ces décennies, comme le *numerus clausus* sur lequel elles s'appuient et les déserts médicaux créés. Construire la Sécurité sociale du 21<sup>ème</sup> siècle, c'est remettre en cause les exonérations de cotisations sociales, étendre les prélèvements sociaux à tous les revenus financiers, moduler la cotisation des entreprises en fonction de leur contribution à l'emploi, à l'égalité salariale femmes/hommes, au respect de l'environnement. La dépense publique en matière de santé n'est pas un coût, la pandémie nous l'a montré, mais un investissement utile à notre économie, pour une population en bonne santé, faisant de la santé publique une des priorités.



Repenser l'hôpital exige immédiatement un moratoire sur toutes les fermetures de lits, de services et d'établissements de santé ou leurs regroupements. Il faut supprimer la T2A (tarification à l'activité), traiter l'intégralité de la dette hospitalière en s'appuyant sur un pôle public financier autour de la Caisse des dépôts et consignations. L'État, à l'image de ce qu'il fait pour d'autres secteurs économiques, doit prendre en charge les grands

projets immobiliers hospitaliers et leurs rénovations, embaucher et former 100 000 personnes dans les hôpitaux, titulariser tous les personnels contractuels. Il doit enfin mettre fin au scandale de la privatisation du secteur médico-social en créant, dans les Ehpad publics, 300 000 emplois sur trois ans, et 100 000 pour l'aide à domicile, avec une vraie loi pour un pôle public de l'autonomie financé par la cotisation et non par l'impôt.

Le virage ambulatoire est une illusion, si l'on ne met pas un terme ni à la pauvreté dans laquelle vivent douze millions de Français, ni aux déserts médicaux. Cela passe par plus de moyens aux universités et aux hôpitaux publics pour former 12 000 médecins par

**« Aussi, la première des priorités est bien de redonner à la Sécurité sociale, et singulièrement à l'Assurance maladie, une gestion démocratique, ainsi que les moyens d'une politique de santé qui remettraient en question les restructurations hospitalières de ces décennies, comme le *numerus clausus* sur lequel elles s'appuient et les déserts médicaux créés »**

an, mais aussi par la dotation à chaque bassin de vie d'un hôpital, d'une maternité et d'au moins un centre de santé de proximité. Il faut donc, en parallèle, redimensionner les centres de formation des soignants non-médicaux dont on a besoin en plus grand nombre. Leur statut, leurs rémunérations, leurs conditions de travail doivent être revus pour qu'ils ne soient plus les variables d'ajustement, tant en volume qu'en valeur, d'une politique de régulation des besoins de santé exigée par le grand patronat.

Il faut prioritairement réorienter et redéfinir la politique de santé dans les territoires, en structurant mieux l'offre de soins, en mettant fin aux lois « HPST » ou « Ma Santé 2022 », et en se dotant de plans régionaux de santé répondant aux besoins. La psychiatrie, autre secteur sinistré, fait aussi partie des priorités : une loi-cadre s'impose, comme le réclament tous les acteurs du Printemps de la Psychiatrie que nous soutenons. Enfin, le médicament doit être détaché de la sphère financière : il faut créer un pôle public du médicament en France et en Europe pour peser et contrôler toute la chaîne, en recherche, développement, production, distribution et vente de médicaments. Car c'est un bien commun universel. Le pôle public que nous défendons s'inscrit aussi dans la bataille pour une Sécurité sociale à 100 %.

Nombre de ces propositions ont été co-élaborées à partir du Tour de France des hôpitaux et maternités que les parlementaires des deux groupes, CRCE au Sénat et GDR à l'Assemblée nationale, ont mené depuis 2018. ●

# POUR EN FINIR AVEC LE DÉCLIN FRANÇAIS ET RECONQUÉRIR UNE SANTÉ FORTE

**Eric ZEMMOUR**

- Journaliste, écrivain
- Candidat à l'élection présidentielle de 2022



**A**u sortir de deux années d'une crise sanitaire comme nous n'en n'avions pas connue depuis la grippe espagnole, les choix du futur président, en matière de santé, sont très attendus par les Français. La France, jadis reconnue au niveau mondial pour son modèle de santé, n'a cessé de le voir périliter. En témoignent le naufrage actuel de notre système hospitalier, celui de nos maisons de retraite et le déclin de nos industries de santé. La moitié du territoire est un désert médical où il faut attendre des mois pour voir un médecin. Alors que la France était il y a dix ans la première industrie de santé en Europe, elle n'est aujourd'hui que la cinquième. La gestion purement comptable de la Sécurité sociale a détruit le tissu industriel et affaibli notre souveraineté sanitaire. L'hôpital public s'effondre toujours un peu plus, et les conditions de travail de nos soignants ne cessent de se dégrader. Il y a une vraie crise de confiance des Français mais aussi d'énormes attentes.

**« La France, jadis reconnue au niveau mondial pour son modèle de santé, n'a cessé de le voir périliter »**

Mes priorités en santé reposent sur trois piliers : assurer à chaque Français, quel que soit son lieu de résidence, de trouver les soins qu'il est en droit d'attendre, redonner un sens à tous les professionnels du secteur, faire le choix de l'indépendance sanitaire. Dès mon élection, j'établirai un état clair de nos forces et de nos faiblesses par l'intermédiaire d'une loi de programmation sanitaire et d'un Livre Blanc.

## Mettre fin aux déserts médicaux

Nous recruterons en urgence 1 000 médecins à répartir dans les zones les plus en tension. Nous proposerons aux jeunes généralistes de signer un contrat de 5 ans avec l'Etat contre une rémunération de 10.000 euros par mois. Nous ouvrirons de petits centres médicaux, délivrant des soins de proximité et d'urgence, axés, entre autres, sur les chimiothérapies et la gynécologie obstétrique. Les

Françaises n'auront plus à parcourir des centaines de kilomètres pour accoucher. Il pourra être demandé aux internes en médecine, aux infirmières et aides-soignantes en école d'effectuer leur stage dans ces centres.

Parmi les mesures structurelles, nous rétablirons l'obligation de garde des médecins généralistes, abrogée en 2003. Ils s'y soumettront par roulement, au même titre que les pharmaciens et les dentistes. Enfin, l'application d'une prime de naissance de 10 000 euros aux familles de chaque Français né en zone rurale permettra, à long terme, de revitaliser nos campagnes et d'y faire revenir les services les plus élémentaires, y compris médicaux.

## Redonner du sens

Le soin n'est pas un métier comme un autre, c'est une vocation. Je veux répondre au mal-être de l'ensemble des soignants, en jouant notamment sur la rémunération : j'augmenterai celles des infirmières et aides-soignantes de 12 %. J'améliorerai les conditions de travail, en réduisant les tâches administratives. Je prendrai en compte les évolutions constatées (comme la problématique des patients de plus en plus lourds) en donnant les moyens humains et matériels nécessaires. Baisse du temps de travail, aide accrue au logement... Tout ceci sera pris en compte, afin notamment d'attirer de nouveaux talents, et ainsi recruter 40 000 soignants supplémentaires sur le quinquennat.

Je débureaucratiserai l'hôpital, avec une diminution nette du nombre de personnels administratifs, plus nombreux que chez nos voisins européens. Les soignants disposeront de plus de moyens et de pouvoir décisionnel. Une enveloppe de 10 000 à 80 000 euros sera allouée aux chefs de service qu'ils pourront investir, et surmonter les lourdeurs administratives. Les directions hospitalières veilleront à la cohérence globale de ces prises de décision et arbitreront les grandes orientations.

## Une industrie de santé revitalisée

La reconquête de notre indépendance sanitaire est indispensable. Cela commence par la définition d'une liste de médicaments essentiels, d'où la nécessité de la relocalisation des principes actifs. Cela doit s'accompagner de la renaissance de filières d'excellence dans le dispositif médical, notamment l'imagerie et le diagnostic in vitro. Ces industries doivent irriguer les territoires, comme les sciences de la vie en région lyonnaise, la pharma en Normandie, la lunetterie en Franche-Comté et Rhône-Alpes. Pour développer ces initiatives et les innovations, il nous faut créer des clusters d'activité : réunir en un même endroit, les talents, la création de valeur et d'emplois, avec l'injection de fonds suffisants pour permettre aux entreprises d'arriver jusqu'au stade de la production. A Boston depuis 2008, le succès est au rendez-vous, avec - c'est un comble - des startups françaises. Je mettrai ainsi sur la table des moyens supplémentaires pour la recherche, sur toute la chaîne du produit de santé, de la molécule au patient.

Il nous faut impulser un choc réglementaire pour la recherche clinique et l'accès au marché des produits : trop de délais réglementaires ont fait fuir les investisseurs. C'est sur ce point que nous pourrions rattraper un avantage concurrentiel, et permettre aux patients de bénéficier de solutions innovantes.

Voilà les orientations que je donnerai pour la reconquête d'une santé forte, juste, souveraine et attractive pour notre pays. ●

# TRIBUNES

## LA FRANCE FAIT LE PARI DE L'HYDROGÈNE VERT

**S**ouvent présenté comme l'énergie propre de demain, l'hydrogène pourrait jouer un rôle clé dans la transition énergétique à moyen et long termes. C'est en tout cas le pari d'Emmanuel Macron, comme celui de « toutes les grandes nations », car c'est ce qui pourrait « nous permettre (...) de réduire nos émissions, (...) d'optimiser nos consommations, (...) de complètement transformer nos modèles », a défendu le président de la République, en visite dans une entreprise en pointe sur le secteur, il y a quelques mois à Béziers.

Devenir le leader de l'hydrogène vert, c'est ainsi l'un des objectifs du grand plan d'investissement « France 2030 », doté de 30 milliards d'euros, dont près de deux milliards pour le développement de cette filière. Pour l'heure, cependant, la production d'hydrogène reste fortement émettrice de gaz à effet de serre.

D'un côté, l'hydrogène est un élément très abondant dans la nature, de l'autre, il est rare de le trouver à l'état moléculaire. Il est généralement combiné à d'autres éléments comme l'oxygène ou le carbone dont il faut le dissocier, et c'est cela qui est particulièrement consommateur d'énergie.

Or, cette énergie, selon les données de l'Agence internationale de l'énergie, est à 99 % d'origine fossile. Chaque année dans le monde, 70 millions de tonnes d'hydrogène sont produites, dont un million en France, et 48 % le sont avec de l'énergie issue du gaz naturel, 28 % du pétrole et 23 % du charbon.

Il existe certes d'autres techniques, sans recours aux hydrocarbures, mais elles sont bien plus coûteuses (par électrolyse, c'est par exemple trois à quatre fois plus cher) et parfois plus complexes. Parvenir à une production décarbonée, c'est là tout l'enjeu. Ce serait particulièrement intéressant dans le domaine des transports, car associé à une pile à combustible, son usage peut vraiment être qualifié de propre, le seul déchet généré étant de l'eau. Si l'hydrogène reste très marginal dans la consommation mondiale d'énergie, de l'ordre de 2 % en 2020, certaines prévisions considèrent que la demande va être multipliée par 10 d'ici à 2050. Pour beaucoup, la France a donc une vraie carte à jouer !

*Stéphanie Fontaine*



# L'HYDROGÈNE BAS-CARBONE : UNE CHANCE POUR LE CLIMAT, POUR LES EMPLOIS, ET POUR NOTRE SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE !

**Agnès PANNIER-RUNACHER**

► Ministre déléguée  
chargée de l'Industrie



L'enjeu de notre siècle est celui de la transition environnementale. Nous devons transformer notre façon de produire et de consommer. Nous devons repenser notre système énergétique qui repose encore, aux deux-tiers, sur les énergies fossiles. Nous devons le transformer en profondeur, en améliorant l'efficacité énergétique, mais aussi en substituant massivement l'électricité aux usages actuels du fossile.

Pour y parvenir, nous aurons à développer considérablement nos moyens de production bas-carbone : le nucléaire, mais aussi les énergies renouvelables et l'hydrogène bas-carbone. C'est ce triptyque qui, par ses innovations de rupture, nous permettra de produire différemment, et mieux, de l'électricité.

Le développement de l'hydrogène bas-carbone est un levier important afin d'accélérer la transition énergétique en contribuant, en profondeur, à la décarbonation de l'industrie et des mobilités lourdes. Il peut être une immense chance pour notre pays.

Une chance pour le climat, d'abord. Grâce à notre mix électrique faiblement émetteur de CO<sub>2</sub> qui nous permet de fabriquer de l'hydrogène décarboné, nous pouvons économiser plus de six millions de tonnes de CO<sub>2</sub> en 2030.

Une chance pour notre économie, ensuite. Notre objectif, ce n'est pas seulement de produire de l'hydrogène propre, mais également de fabriquer en France des électrolyseurs afin de le produire. L'hydrogène nous offre l'opportunité de créer une filière et un écosystème industriels créateurs d'emplois, de 50 000 à 100 000 d'ici 2030.

Une chance pour notre souveraineté énergétique, enfin. Développer l'hydrogène bas-carbone nous permettrait de réduire notre dépendance vis-à-vis des

importations de gaz naturel utilisé dans les processus de production des industriels.

Cette chance que représente l'hydrogène bas-carbone, nous pousse à avoir l'objectif assumé de devenir un des leaders de cette technologie d'ici 2030. Et nous nous donnons les moyens de cette ambition.

Nous déployons aussi une stratégie pour le développement de l'hydrogène décarboné avec sept milliards d'euros de soutien public, dont deux milliards d'euros au titre du plan France 2030. Ces sept milliards d'euros doivent nous permettre de construire une filière de bout en bout. Nous pouvons nous appuyer sur une coopération industrielle européenne, le projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) dédié à l'hydrogène bas-carbone, que nous avons lancé avec vingt-deux autres États membres, il y a un an.

Notre stratégie se décline en deux objectifs majeurs. D'une part, favoriser l'émergence d'une offre française de solutions hydrogène sur les composants clés : réservoirs, piles à combustibles, électrolyse. D'autre part, de développer les usages, notamment dans les procédés industriels et la mobilité lourde. Nous y parviendrons en continuant de travailler, main dans la main, avec les acteurs clés des territoires.

Être à la hauteur de nos ambitions en matière d'hydrogène décarboné est un enjeu crucial pour notre pays à l'aube de cette nouvelle décennie. Au sein du Gouvernement, sous l'impulsion du président de la République, nous mettons toutes les chances de notre côté pour qu'en 2030, nous puissions dire que nous avons réussi le pari de l'hydrogène bas-carbone. Que nous l'avons réussi pour soutenir nos besoins énergétiques et assurer notre indépendance ; pour notre industrie et nos emplois ; pour le climat et la transition environnementale ! ●



**« L'hydrogène nous offre l'opportunité  
de créer une filière et un écosystème  
industriels créateurs d'emplois, de  
50 000 à 100 000 d'ici 2030 »**

# L'HYDROGÈNE : DES ENJEUX AUX SOLUTIONS !

**Gérard MENUÉL**

- ▶ Député LR de l'Aube
- ▶ Membre de la commission de la Défense nationale et des Forces armées
- ▶ Coprésident du groupe d'études Hydrogène



**L**es enjeux environnementaux sont nombreux : réchauffement climatique, préservation de la biodiversité, qualité de l'air, de l'eau..., ils nécessitent des réponses puissantes. Agir dès maintenant nous oblige.

Dans le seul secteur de l'énergie, la réponse ne peut être que puissante et à la hauteur des enjeux. Produire et consommer propre, sans rejet de CO<sup>2</sup>, c'est faire émerger des alternatives durables dans l'industrie, les transports, l'habitat... en substitution des énergies fossiles. Chaque continent, chaque pays, chaque secteur industriel, chaque acteur de la vie économique et sociale est concerné et doit se placer dans l'action.

Dans cette transition énergétique, l'hydrogène décarboné s'impose comme vecteur incontournable, ne produisant ni effet de serre, ni oxyde de soufre, ni molécule fine. Cette marche engagée avec des politiques publiques adaptées, dans des secteurs entiers comme ceux de l'industrie et de la mobilité, passe et s'appuie sur des éléments support en matière énergétique, en particulier l'hydrogène décarboné.

Rapporteur pour avis en 2017 et 2018 du budget Recherche et Innovation à l'Assemblée nationale, et après avoir constaté le retard pris par la France en termes d'engagement, la création du groupe hydrogène à l'Assemblée nationale a fait œuvre de

sensibilisation, de pédagogie et de vulgarisation. S'en est suivi le bienvenu Plan hydrogène de 7,2 milliards d'euros, accompagné du plan de relance de 2,2 milliards d'euros, ce qui ouvre l'ère de la reconversion énergétique en France.

Les lois, celle relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015, celle des mobilités de 2019, de « Climat-Résilience » de 2021, comme les directives du Parlement européen et du Conseil, transposées en droit français, crantent dans le temps les obligations à mettre en place. C'est vrai dans la mobilité, mais aussi dans l'industrie et l'habitat, avec comme but d'obtenir en 2050 le zéro rejet d'émission de CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère.

Cela concerne par exemple le renouvellement des matériels par des bus et des bennes à ordures ménagères « propres » dès 2025. Suivront, selon des calendriers adaptés, les mêmes obligations de remplacement des camions, trains, véhicules légers et autres

**« Cela concerne par exemple le renouvellement des matériels par des bus et des bennes à ordures ménagères 'propres' dès 2025 », puis le remplacement « des camions, trains, véhicules légers et autres transports fluviaux »**

transports fluviaux. Cette politique de développement durable représente également un enjeu pour chaque territoire qui doit se l'approprier. A chacun, avec les nouvelles technologies qui se mettent en place, d'être en mesure d'analyser ses atouts, ses centres d'intérêt et de développement. C'est ainsi qu'avec l'hydrogène se déploient des projets qui prennent en compte les ressources et le potentiel de consommation énergétique locale.

A l'heure des décisions structurantes de développement en matière de production énergétique sans carbone - nucléaire, photovoltaïque, biomasse, éolien -, n'oublions pas que l'hydrogène (au même titre que les batteries) n'est en définitive que de l'électricité stockée, ce qui répond aussi à la régulation entre les besoins et la production énergétique. Le regard territorial doit là aussi s'imposer. A tous les niveaux, la création de filières compétitives d'hydrogène bas carbone et renouvelable passe par une analyse fine et métamorphose le paysage industriel et les consommations autour de sa production. L'H<sup>2</sup> est véritablement ce vecteur énergétique au cœur de nouveaux écosystèmes à mettre en place. ●



# PERSÉVÉRANCE ET EFFICIENCE : LA VOLONTÉ PEUT OUVRIR TOUS LES CHAMPS DES POSSIBLES !

## Michel DELPON

- ▶ Député LaREM de la Dordogne
- ▶ Membre de la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
- ▶ Coprésident du groupe d'études Hydrogène
- ▶ Auteur en 2021 de « Hydrogène renouvelable. L'énergie verte du monde d'après », aux éditions Nombre7



**J'**ai cru dès le début de l'année 2017 à l'hydrogène renouvelable comme principale technologie de rupture fournissant à la France une énergie verte efficiente répondant aux objectifs de neutralité carbone. J'en ai même fait récemment le plaidoyer dans mon livre « Hydrogène renouvelable, l'énergie verte du monde d'après », publié en 2021. L'hydrogène suscite à juste titre l'intérêt et la curiosité de tous.

## « Hydrogène vert : Saisissons-nous de l'opportunité de l'écologie positive et non punitive, une écologie du mieux et pas du moins, qui réconcilie développement, économie et environnement »

Dans le rang des décideurs politiques, j'ai rassemblé une soixantaine de députés en créant un Groupe d'études parlementaire transpartisan à l'Assemblée nationale. A ce jour, ce sont plus de 40 professionnels de cette filière qui y ont été auditionnés pour nous offrir un panorama riche des possibles et de l'existant des technologies liées à l'hydrogène.

De fait, le budget qui lui est dédié a été multiplié par cent en moins de deux ans pour arriver à dix milliards d'euros aujourd'hui, et le ministre de l'économie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire, a déclaré le 29 septembre 2021 que « la France doit être le leader mondial de l'hydrogène ».

Ainsi, en plus de se trouver parmi les piliers du Plan de Relance, l'hydrogène vert est lancé sur orbite par le président de la République, le 12 octobre 2021, dans ses dix objectifs de France 2030, tant pour sa production à partir des énergies renouvelables ou bas-carbone, que pour ses usages, à savoir les mobilités, l'industrie, le logement ou encore pour les 200 000 emplois qu'il représente dans nos territoires.

Toutes les régions de France s'attachent désormais à constituer un écosystème environnemental autour de l'hydrogène et tout ce qui en découle pour les sous-traitants locaux. Imaginez les retombées positives en termes d'image, de tourisme vert, d'économie circulaire et d'attractivité pour de nouveaux métiers, mais aussi pour répondre aux besoins de diversification et de relocalisation.

L'arrivée de nouveaux métiers, qui demandent de nouveaux diplômés et de nouvelles formations, doit s'anticiper. C'est pourquoi nous devons développer des partenariats axés sur les nouvelles technologies entre les campus connectés, les universités et les écoles des Arts et Métiers.

L'urgence environnementale et la crise sanitaire mondiale ont révélé les failles d'approvisionnement dans certains domaines stratégiques. Elles ont modifié les approches et fait bouger les lignes. Saisissons-nous de l'opportunité de l'écologie positive et non punitive, une écologie du mieux et pas du moins, qui réconcilie développement, économie et environnement.

Le Commissaire européen, Thierry Breton, vient d'estimer que les besoins d'électricité vont doubler à l'horizon de 2050 alors que certains parlent de décroissance. Faisons décroître le gaspillage, les déchets, la démesure et surtout l'irresponsabilité des industries polluantes ! Désormais, les banques, les fonds d'investissement quittent massivement les énergies fossiles et s'orientent vers l'hydrogène, y compris les géants du pétrole et du gaz.

Tout est en ordre de marche sur les plans politique et financier pour créer une vraie filière et donner à la France une position de leader. Je me réjouis que l'hydrogène fasse désormais consensus et au regard de cette dynamique, je m'appête à lancer un think-tank qui va rassembler les professionnels et les prescripteurs, le « Club Vision Hydrogène ». Quel beau challenge ! ●



# L'HYDROGÈNE : UN VECTEUR ESSENTIEL POUR ATTEINDRE LA « NEUTRALITÉ CARBONE »

**Sophie PRIMAS**

- ▶ Sénatrice LR des Yvelines
- ▶ Présidente de la commission des Affaires économiques
- ▶ Membre de la délégation sénatoriale aux Outre-mer



**D**epuis la crise de la Covid-19, qui a révélé l'urgence de relancer notre économie en accélérant sa décarbonation, l'hydrogène est sur toutes les lèvres ! Cela ne fut pas toujours le cas : comme nous l'a indiqué le président d'Air Liquide devant notre commission, en décembre 2020, ce dernier a longtemps « prêché dans le désert » ...

L'hydrogène constitue un vecteur essentiel pour atteindre la « neutralité carbone » d'ici à 2050. C'est une solution de stockage, à même de faciliter l'intégration des énergies renouvelables, en palliant leur intermittence, et la diffusion des transports propres, en complément des batteries. De plus, l'hydrogène permet de décarboner de nombreux procédés dans l'industrie (métallurgie, raffinerie, chimie, verrerie, électronique) ou les transports (trains, poids-lourds, avions, spatial).

Face à l'indifférence et, souvent, à l'opposition du Gouvernement, notre commission s'est mobilisée. Dans la loi « Énergie-Climat », de 2019, nous avons consolidé un objectif de 20 à 40 % d'hydrogène bas-carbone et renouvelable d'ici 2030. Dans notre plan de relance « Énergie », nous avons appelé à « révéler le potentiel de l'hydrogène », dès juin 2020.

Cet engagement s'est affirmé, avec la loi « Climat-Résilience », de 2021 : tout d'abord, nous avons inscrit l'hydrogène dans la future

« loi quinquennale » sur l'énergie de 2023 ; nous l'avons aussi intégré dans les appels d'offres sur le stockage ; en complément, nous avons facilité l'octroi de garanties d'origine, c'est-à-dire d'aides extrabudgétaires, aux groupements communaux ; enfin, nous avons permis l'utilisation sans mise en concurrence du domaine public de l'État. S'il faut se réjouir de l'attention ainsi portée à l'hydrogène, notre commission veut aller plus loin.

Sur le plan programmatique, la « loi quinquennale » doit fixer un cap pérenne, au-delà des stratégies règlementaires de 2018 et 2020. S'agissant de la gouvernance, le Conseil national de l'hydrogène peut mieux associer les collectivités territoriales. En ce qui concerne les moyens, ceux prévus par les plans de relance (7 Mds d'euros) et d'investissement (1,9 Mds) doivent être engagés. Or, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie a indiqué être confrontée à des difficultés de gestion et, pire, à des reports de projet. Mais l'avenir de l'hydrogène se joue aussi à l'échelon européen, où un projet important d'intérêt européen commun doit financer une « chaîne de valeur européenne », en application des stratégies et alliances européennes pour l'hydrogène.

**« C'est une solution de stockage, à même de faciliter l'intégration des énergies renouvelables, en palliant leur intermittence, et la diffusion des transports propres, en complément des batteries »**

Dans sa résolution sur la « taxonomie verte », de 2021, notre commission a appelé à « maintenir une neutralité technologique » entre l'hydrogène bas-carbone et celui renouvelable. Une même préoccupation doit guider les paquets « Ajustement à l'objectif 55 » et « Gazier » : la directive sur la taxation de l'énergie et la directive

sur les énergies renouvelables (EnR III) ne doivent pas frapper plus lourdement l'hydrogène bas-carbone, ni le règlement sur les carburants d'aviation durables ne doit l'exclure. De plus, les émissions de l'hydrogène bas-carbone, visées par la directive sur l'hydrogène, doivent être appréciées de la même manière que celles de l'hydrogène renouvelable, visées par la directive EnR III.

À l'heure de la présidence française de l'Union européenne, notre commission plaide pour inscrire l'hydrogène, a fortiori celui de source nucléaire, au cœur de la transition énergétique ! ●



# L'HYDROGÈNE, UNE RÉVOLUTION VERTE FRANÇAISE DANS UN MONDE NOUVEAU

**Philippe CHALUMEAU**

- ▶ Député LaREM d'Indre-et-Loire
- ▶ Membre de la commission des Affaires sociales
- ▶ Vice-président du groupe d'études Hydrogène



**L'**hydrogène est le plus beau chemin, à la fois sûr et souriant, vers une transition écologique d'ampleur, et vers une France souveraine dans le monde nouveau auquel nous aspirons. C'est la bonne clé vers les réussites de notre industrie, les mutations de nos transports et le renforcement de notre souveraineté énergétique.

Il faut décarboner de façon massive en préservant nos capacités de croissance et, pour rester libres de nos décisions, nous ne pouvons pas dépendre de nos fournisseurs d'énergie. Le développement de l'hydrogène, sa production sur notre sol, en proximité, grâce à l'électricité décarbonée que nous savons déjà produire, sera déterminant dans notre poids sur la scène internationale, tant par notre rayonnement économique renforcé que pour défendre la démocratie et la paix.

## Une aubaine

L'hydrogène est une opportunité exceptionnelle pour nos territoires, leur qualité de vie, leur neutralité carbone, leur prospérité heureuse. La vision France 2030, la Stratégie nationale Hydrogène, le plan Hydrogène bas carbone, toute cette très ambitieuse programmation pluriannuelle d'investissements dans laquelle le président de la République a engagé notre pays, marque un tournant fondamental et démontre notre détermination à structurer la filière de décarbonation par l'hydrogène de l'industrie et des mobilités lourdes (train, camions, bus, bennes, bateaux, avions).

Cette ambition concerne la recherche, l'innovation, la production et les usages, sans oublier la création de formations aux nouveaux métiers de l'hydrogène. C'est aussi, aujourd'hui, le moyen le plus prometteur de stockage massif intersaisonnier des énergies renouvelables.

Réduire de 55 millions de tonnes les émissions de CO<sub>2</sub> en 2050, créer 45 000 emplois grâce à l'hydrogène vert, c'est investir pour la planète et pour l'humanité, pour mieux vivre et offrir la perspective d'un meilleur avenir.

## Des innovations prometteuses

Nous pouvons devenir le leader de l'hydrogène vert d'ici à 2030, et produire l'ensemble des technologies utiles à son utilisation. L'écosystème se complète et se structure, doté d'une gouvernance efficace, le Conseil national de l'hydrogène, qui associe des acteurs publics et privés aussi motivés et créatifs.

**« Nous pouvons devenir le leader de l'hydrogène vert d'ici à 2030, et produire l'ensemble des technologies utiles à son utilisation »**

Nous avons identifié le marché émergent, développé la maîtrise technologique nécessaire à l'établissement d'une filière industrielle française. Nous devons désormais déployer des infrastructures pour accompagner le développement d'un réseau de distribution de l'hydrogène pour les transports, notamment des flottes de véhicules professionnels. Alors, encourageons et multiplions les initiatives, et surtout, hâtons-nous de faire ensemble cette révolution verte française ! ●



# L'HYDROGÈNE EST UN VECTEUR CAPITAL POUR TRANSPORTER ET STOCKER DE L'ÉNERGIE

**Gérard LONGUET**

- ▶ Sénateur LR de la Meuse
- ▶ Membre de la commission des Finances
- ▶ 1er vice-président de l'OPECST
- ▶ Auteur en 2021 d'une note scientifique sur « Les modes de production de l'hydrogène »



**D**epuis 40 ans, l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST) s'efforce d'offrir aux parlementaires une description la plus exacte et la plus équilibrée de « l'état de l'art » dans les domaines les plus divers de la science actuelle, depuis la recherche fondamentale jusqu'à l'application la plus quotidienne. Grâce à une innovation de mon prédécesseur – et successeur – le député mathématicien Cédric Villani, nous publions des notes scientifiques courtes, limitées à 4 pages (sans les annexes). Ainsi, en avril 2021, j'ai animé la rédaction d'une note sur le thème des modes de production de l'hydrogène. Cette immersion, qui représente deux mois de travail à mi-temps, heureusement soutenu par les administrateurs du Parlement mis à notre disposition, m'a donné l'envie – et peut-être la possibilité – de participer à ce débat.

Les conclusions sont simples : l'hydrogène n'est pas une source d'énergie mais un vecteur. A ce titre, son rôle est capital pour transporter et stocker de l'énergie. Nul ne le conteste aujourd'hui. Son extrême légèreté, c'est-à-dire sa très faible densité, en contraint l'usage à ce jour pour la mobilité : les poids lourds, les trains ou les bateaux sont aptes à l'utiliser, les véhicules légers plus difficilement, en raison de la taille des réservoirs.

Pour le stockage de l'électricité, l'hydrogène est pertinent mais chaque transformation en affaiblit l'efficacité : 100 Kw électriques produits ne restituent à la roue du véhicule que 22 % de l'énergie initiale produite. De plus, la logistique est inexistante à ce jour. Elle sera coûteuse et complexe à généraliser. A cet égard, les flottes captives de véhicules sont privilégiées.

A ce jour, la production décarbonée d'hydrogène passe par l'électrolyse. Mais elle est très grosse consommatrice d'énergie électrique, environ 55 Kwh pour 1Kg d'hydrogène. Lorsque l'électrique est une production fatale du photovoltaïque et de l'éolien - production dont le réseau n'est pas demandeur - l'hydrogène peut trouver une fonction économique rentable : stocker des mégawatts en attendant une demande.

En revanche, l'hydrogène à usage industriel représente actuellement en France une consommation d'énergie annuelle de près d'1 million de tonnes. Essentiellement (98 %) issue du reformage du méthane, celle-ci pourrait être produite auprès des usines utilisatrices (sidérurgie, cimentière) en remplacement du CO<sup>2</sup> ou du méthane (raffinerie, usines chimiques) par des électrolyseurs dédiés, alimentés par le réseau EDF et susceptibles de compenser les variations de consommation du réseau pour en optimiser le coût.

**« Mais sa production est très grosse consommatrice d'énergie électrique, environ 55 Kwh pour 1Kg d'hydrogène »**

Sachant que l'hydrogène produit en France émet l'équivalent de presque 10 millions de tonnes de CO<sup>2</sup>, à rapprocher des 400 millions de tonnes produites chaque année par la France, toutes origines confondues. Cela serait une première étape. Dans 20 à 30 ans, on pourrait réussir la décarbonation de notre industrie lourde. La seule vraie difficulté est celle des indicateurs économiques stables : les deux principaux concernent le prix de la tonne de CO<sup>2</sup> économisé et le prix des mégawatts pour des usages industriels de long terme. De ce point de vue, le prix du mégawatt aligné sur la centrale thermique allemande la moins rentable, plus de 200 € je crois, est parfaitement décourageant pour tout investisseur !

L'avenir de l'hydrogène c'est d'un côté une évolution technique pour une meilleure productivité - plusieurs technologies sont prometteuses sans être immédiates - mais surtout un prix électrique de long terme stable et raisonnable. Il s'agit donc d'une volonté européenne. ●



# LA COURSE À L'HYDROGÈNE : DES DÉFIS MULTIPLES POUR LA FRANCE

**Marietta KARAMANLI**

- ▶ Députée socialiste de la Sarthe
- ▶ Membre de la commission des Lois
- ▶ Secrétaire de la commission des Affaires européennes
- ▶ Co-auteur d'un rapport d'information sur la stratégie européenne en matière de mobilité durable et intelligente



**P**arler de l'hydrogène c'est évoquer une source d'énergie dont on attend beaucoup sans forcément qu'on en ait défini l'origine et les potentialités. Si l'hydrogène semble être un atout pour lutter contre le réchauffement climatique, sa production actuelle nécessite l'utilisation de combustibles fossiles tels que le charbon ou le gaz naturel, ce qui la rend coûteuse dans un contexte de transition énergétique. C'est ce que l'on appelle l'hydrogène gris, lequel représente 95 % environ de la production mondiale. Si on utilise une proportion importante d'électricité d'origine nucléaire, on parle alors d'hydrogène jaune. Il est à noter que cette production dépend d'un combustible fossile rare qu'est l'uranium. La production d'hydrogène vert, né par électrolyse de l'eau à partir d'énergies renouvelables, représente 5 % de la production mondiale. En l'état, sa production reste chère, de l'ordre de quatre fois plus que le prix de l'hydrogène gris. Voilà pour la définition.

Parallèlement, se pose la question des secteurs qui pourraient l'utiliser au mieux. La mobilisation autour et pour l'hydrogène de

demain ne se fera probablement pas autour des véhicules légers, mais dans le domaine industriel et dans celui des transports lourds comme le train, le bateau ou encore l'avion. Il est à noter ici que les deux derniers modes de transport cités sont hors d'atteinte de l'électrification, et sont donc ceux qui pourraient « profiter » le plus et le mieux de l'hydrogène.

La France dispose de deux atouts pour être proactive dans ces domaines. Elle peut s'appuyer sur une recherche publique et privée active qu'il convient de promouvoir et de financer. Certains acteurs de la technologie, nés de partenariats publics et privés - c'est le cas d'une filiale du CEA - occupent d'ores et déjà une place importante dans ce secteur. Puis notre pays bénéficie aussi d'une industrie qui produit et peut donc innover. Airbus, soutenu par l'Union européenne et les États membres, développe ainsi un avion à hydrogène qui pourrait être opérationnel en 2035. La France devrait y contribuer à hauteur de 1,5 milliard d'euros sur trois ans. Cette technologie, développée pour verdir l'aviation, serait notamment viable pour les courts et moyens courriers.

La France n'est toutefois pas seule dans la course à la production de l'hydrogène. L'Union européenne a heureusement son programme et bon nombre d'États se sont dotés de stratégie de développement d'une filière « hydrogène ». Ils nourrissent de grands projets. Cette place prise demain par l'hydrogène, à un rythme qui reste à découvrir, aura aussi des conséquences géopolitiques : géographie des investissements ; évolution de l'influence des pays producteurs ; concurrence entre eux et entre pays importateurs... Toutes choses qui dessineront de nouveaux liens. Si notre pays mise sur un développement de la filière, il n'est vraiment pas le seul. En tout état cause, deux éléments devront guider nos décisions : les connaissances scientifiques qui détermineront les réelles possibilités et le coût respectif des différentes alternatives ●



**« Cette place prise demain par l'hydrogène, à un rythme qui reste à découvrir, aura aussi des conséquences géopolitiques : géographie des investissements ; évolution de l'influence des pays producteurs ; concurrence entre eux et entre pays importateurs... »**

# L'HYDROGÈNE VERT, SOURCE D'ÉNERGIE INDISPENSABLE POUR DÉCARBONER NOS MOBILITÉS

**Jean-Luc LAGLEIZE**

- ▶ Député Modem et Démocrates apparentés de la Haute-Garonne
- ▶ Secrétaire de la commission des Affaires économiques
- ▶ Coprésident du groupe d'études Secteur aéronautique et spatial
- ▶ Secrétaire du groupe d'études Énergies vertes
- ▶ Co-auteur d'un rapport d'information sur l'avenir du secteur aéronautique en France



effet, 70 % de l'électricité française est issue du nucléaire (50 %) et des énergies renouvelables (20 %). C'est une base de départ pour nous engager, dès aujourd'hui, dans la création et la structuration de la filière hydrogène, sans attendre la décarbonation totale de notre électricité !

**« C'est le constat unanime fait par l'ensemble des acteurs aéronautiques que nous avons eu l'opportunité d'auditionner, avec Sylvia Pinel, dans le cadre de notre mission d'information sur l'avenir du secteur aéronautique en France »**

**L**a transition énergétique des mobilités est indispensable à la réussite de notre transition écologique globale. Et l'hydrogène y jouera un rôle majeur. C'est le constat unanime fait par l'ensemble des acteurs aéronautiques que nous avons eu l'opportunité d'auditionner, avec Sylvia Pinel, dans le cadre de notre mission d'information sur l'avenir du secteur aéronautique en France. Que ce soient des constructeurs d'avion, des énergéticiens ou encore des compagnies aériennes, tous ont mis en avant l'importance de l'hydrogène pour la production de carburants durables.

Le développement de cette nouvelle source d'énergie doit relever d'autres défis. La première difficulté technique réside dans le stockage de l'hydrogène. Alors que l'hydrogène est trois fois plus léger que le kérosène, il est presque quatre fois plus volumineux sous forme liquide, et huit fois plus sous forme de gaz comprimé. Le stockage et l'import d'hydrogène, préféré sous sa forme liquide, nécessite donc de réfléchir à une conception nouvelle du format des véhicules terrestres, aéronautiques et navals de demain.

La seconde difficulté découle directement de la première : celle de l'emplacement stratégique de la production d'hydrogène. Les biocarburants sont utilisés par des mobilités principalement



Contrairement à la biomasse (issue de résidus forestiers ou agricoles, de cartons d'emballage, de graisses animales, d'huiles usagées) qui est quantitativement limitée, l'hydrogène est disponible de façon illimitée. Utilisé en combinaison avec du CO<sub>2</sub> capté dans l'atmosphère, il permet de créer un fuel de synthèse, l'une des principales sources de carburants durables.

Toutefois, les mobilités ne seront réellement décarbonées que si la production de cet hydrogène l'est aussi. Or, sa production est aujourd'hui encore carbonée à 95 % : tout reste encore à faire. La décarbonation de l'hydrogène passera par l'électricité décarbonée, une source énergétique rare que la France a su faire sienne. En

concentrées dans les grandes villes : voitures, transports collectifs, avions, bateaux, etc. La création d'hydrogène doit donc absolument se faire au plus proche de ces pôles de consommation (aéroports, ports, etc.). Par exemple, l'aéroport de Toulouse-Blagnac accueille le projet HyPort, qui prévoit l'installation d'une station d'hydrogène dans l'aéroport, permettant de fournir directement les engins au sol et les aéronefs.

L'hydrogène fait et fera partie de l'avenir énergétique des transports décarbonés. Face à la course internationale à la décarbonation, il est nécessaire d'engager une réelle vision stratégique française et européenne de la filière sur ces enjeux. ●

# HYDROGÈNE : UNE RÉVOLUTION ÉNERGÉTIQUE, MOTEUR D'UNE VÉRITABLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

**Philippe TABAROT**

- Sénateur LR des Alpes-Maritimes
- Membre de la commission de l'Aménagement du territoire et du Développement durable



**A**dopté en juillet 2021 par l'Union européenne, le paquet « Fit for 55 » fixe un cap de la neutralité carbone à l'horizon 2050. Cet objectif ambitieux ne saurait se désintéresser du domaine des transports, responsable à lui seul en France de 27 % des émissions de gaz à effet de serre. L'hydrogène serait dès lors considéré comme un des principaux leviers.

Cependant, l'hydrogène souffre encore de défaillances écologiques et, même une fois gommées, ces dernières laissent place à des difficultés économiques. En effet, sur le plan écologique, l'hydrogène a le défaut de devoir être fabriqué. Aujourd'hui, la quasi-totalité de ce type d'énergie est élaborée à partir d'hydrocarbures, et les modes de production, par conversion d'énergies fossiles, présentent ainsi l'inconvénient majeur de s'accompagner d'importantes émissions de gaz à effet de serre. Ces GES apparaissent en amont, lors de la fabrication de cette énergie, et font de cet hydrogène, qualifié de « gris », une véritable révolution énergétique, loin de contenter l'enjeu de la transition écologique.

Il n'en demeure pas moins que l'hydrogène constitue une promesse pleine d'espoir au travers de notre capacité à produire de l'hydrogène « vert ». Cette neutralité carbone serait assurée aussi

bien lors de la fabrication de l'hydrogène vert, que de sa combustion. L'hydrogène vert constituerait alors un véritable tournant, soit une révolution énergétique au service de la transition écologique.

Cette révolution ne sera toutefois pleinement effective qu'à la condition de surpasser de nombreuses contraintes économiques. Tout d'abord, l'hydrogène vert a un coût très élevé sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Sa production coûte 2 à 3 fois plus chère que celle de l'hydrogène gris. De plus, cette énergie nécessite la création d'une infrastructure industrielle complexe, dont la mise en place ne saurait se réaliser sans des moyens considérables.

**« Aujourd'hui, la quasi-totalité de ce type d'énergie est élaborée à partir d'hydrocarbures, et les modes de production, par conversion d'énergies fossiles, présentent ainsi l'inconvénient majeur de s'accompagner d'importantes émissions de gaz à effet de serre »**

Au travers du plan de relance et du plan « France 2030 », le Gouvernement a décidé de soutenir cette filière pour un montant de 8,9 milliards d'euros, bien loin des 23 milliards dont la filière a besoin. En effet, outre des capacités de production alimentées par des énergies renouvelables, un réseau de distribution de cette énergie vers des sites d'utilisation, ainsi que des capacités de stockage suffisantes doivent être créés ex nihilo.

L'enjeu majeur concernant ce débat est aussi l'usage que l'on peut en faire. Du fait des difficultés de production et de stockage, en matière de transports, seule la mobilité lourde (les trains et les bateaux) peut accueillir valablement aujourd'hui cette énergie. Actuellement, seul un soutien public supérieur pourra créer les conditions favorables à un système structuré, malgré le développement salutaire de l'initiative privée.

Ainsi, si d'un point de vue écologique, l'intérêt de l'hydrogène est bien réel, il n'en demeure pas moins que son coût ne permet pas d'en faire le levier unique d'une transition écologique réussie. Celle-ci ne pourra se faire qu'au travers d'un développement vertueux mixé, lequel ne peut se détacher de son corollaire : la production d'une grande quantité d'électricité. Dans ce contexte, la question du nucléaire mobilisable demeure, par conséquent, centrale. ●



# LE TROMBINOSCOPE DE L'ÉNERGIE



**Prochaine parution  
mars 2022**

## ← TOUT CONNAÎTRE DES PRINCIPAUX ACTEURS DE L'ÉNERGIE EN FRANCE

### DÉCOUVREZ LES PHOTOS, BIOGRAPHIES ET COORDONNÉES DES DÉCIDEURS AU SEIN :

- ➔ de l'administration centrale au sein du ministère de la Transition écologique et solidaire
- ➔ du Parlement et du CESE
- ➔ des agences nationales et établissements publics
- ➔ des établissements de recherche et formation
- ➔ des syndicats et organisations professionnelles de l'énergie
- ➔ des instances régionales (DREAL, agences locales et régionales de l'énergie)

**BON DE COMMANDE**

[www.trombinoscope.com](http://www.trombinoscope.com)

à retourner au Trombinoscope – Service abonnements – CS 70001 – 59361 Avesnes-sur-Helpe – [trombinoscope@propublic.fr](mailto:trombinoscope@propublic.fr)

OUI, je commande l'édition 2022 du Trombinoscope de l'Énergie (parution mars 2022) ..... exemplaire(s) au prix unitaire de 90 €HT soit 108 €TTC (TVA 20 %, port offert)

M.     Mme

Nom.....

Prénom.....

Organisme.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Pays.....

Tél.....Fax.....

E-mail.....

Je joins mon règlement à l'ordre du Trombinoscope par :

Chèque     Mandat     Carte bancaire Visa/Mastercard

\_\_\_\_\_

Validité: \_\_\_\_\_

CW: \_\_\_\_\_

(3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte bancaire)

Bon de commande administratif et procédure habituelle pour les organismes et collectivités

Signature obligatoire :

## L'ART CULINAIRE ET DU SAVOIR VIVRE : LA GRANDE RICHESSE DU PATRIMOINE FRANÇAIS



**L**a gastronomie et les produits du terroir sont deux éléments clés de l'identité française. Reflets de notre art de vivre, piliers de notre attractivité touristique, ils font partie de notre histoire et de notre patrimoine culturel. Ils sont essentiels au rayonnement de la France partout dans le monde.

Il va sans dire que la pandémie de Covid pénalise grandement le pays à ce niveau-là. Malgré tout, le président de la République a officiellement lancé l'année de la gastronomie française à l'occasion, en septembre à Lyon, du Sirha, ce grand rendez-vous des professionnels de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation. Afin de soutenir l'ensemble de la filière, l'État a aussi annoncé un appel à projet national, également baptisé « année de la gastronomie », jusqu'à la fin de l'année 2022, en métropole et dans les Outre-mer. Des labels récompenseront les projets retenus qui pourront aussi s'accompagner d'une subvention forfaitaire (de 20 000 ou 50 000 euros).

Rappelons que l'art du « bien manger » et du « bien boire », au cœur ainsi des préoccupations tricolores, a été reconnu par l'Unesco. En 2010, l'organisation des Nations unies a en effet classé le « repas gastronomique des Français » comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Destinés à célébrer les moments les plus importants de la vie, tels que les naissances, mariages, anniversaires, succès et retrouvailles, ces repas festifs, indique l'institution, sur son site Internet, mettent l'accent « sur le fait d'être bien ensemble, le plaisir du goût, l'harmonie entre l'être humain et les productions de la nature ». Pour les réussir, ajoute-t-elle, il y a tout un tas de rituels bien franco-français, comme « l'achat de bons produits, de préférence locaux (...); le mariage entre mets et vins ; la décoration de la table »... Un art qui à la fois resserre les liens familiaux et amicaux, et se transmet de génération en génération.

*Stéphanie Fontaine*

# COURS DE CUISINE À L'ÉCOLE : ÇA AURAIT DU SENS

**Guillaume GOMEZ**

► Représentant et ambassadeur de la gastronomie française auprès de Jean-Baptiste Lemoine et Jean-Yves Le Drian, rattaché à l'administration du ministère des Affaires étrangères



**L**a France a un goût. Elle a le goût de ses régions, de ses territoires, elle a le goût de celles et ceux qui la font. Nous avons une chance incroyable d'avoir un terroir unique au monde. Il n'y a pas d'autre pays, sur un territoire pourtant petit à l'échelle du monde, qui peut offrir en fonction des saisons, autant de différences, de goûts, de variétés, de produits. Du nord au sud, d'est en ouest, la cuisine française ne se ressemble pas car les produits et les savoir-faire sont différents. Il ne faut jamais oublier que si la gastronomie française a cette renommée, c'est bien sûr grâce à ces femmes et ces hommes, à nos chefs, nos pâtisseries, nos vigneron, qui s'expriment et s'exportent, mais c'est aussi grâce à ce sol si précieux, à cette variété qu'il faut protéger, c'est-à-dire à nos terroirs.

Très souvent, on ne saisit pas le sens du mot « gastronomie », qui peut avoir une connotation élitiste. Il faut retrouver du bon sens : la gastronomie c'est simple, ça ne doit pas être compliqué. Cette gastronomie française est notre quotidien, elle doit être accessible à tous et partout. Chaque Français doit pouvoir bien manger, du petit-déjeuner au dîner. Trouver de bons produits, locaux, de saison, afin de faire une bonne cuisine, qui prend soin de notre

santé, prend soin de l'autre, et prend soin de l'environnement. Ce triptyque est pour moi la définition de la gastronomie française.

Personne ne naît en sachant cuisiner. C'est pourquoi je milite depuis plusieurs années pour des cours de cuisine obligatoires à l'école. Quand on comprend la saison et ce que l'on mange, on se porte mieux. A travers la cuisine, on parle de tout : de géographie, d'histoire, on apprend à compter, on parle de saison, de biologie, d'économie... Il y a plein de choses à apprendre, c'est véritablement de l'instruction civique.

Avec la pandémie, les Français se sont rendu compte que leur alimentation était vitale. Que cela soit l'engouement pour les commerces de bouche, la très forte demande de farine au premier confinement où tout le monde voulait apprendre à faire son pain, les initiatives de solidarité pour les personnes en situation de précarité, la fermeture du secteur HCR (hôtellerie, cafés, restauration) ou encore les difficultés des agriculteurs en termes de main d'œuvre et de débouchés. On a beaucoup parlé d'alimentation et je pense que c'est un juste retour des choses que

**« A travers la cuisine, on parle de tout : de géographie, d'histoire, on apprend à compter, on parle de saison, de biologie, d'économie... »**

cette question redevienne centrale. Enormément de femmes et d'hommes vivent de cette alimentation et travaillent pour nourrir la France. Il faut mettre en avant cette gastronomie des territoires et c'est notamment ce que nous allons faire à travers l'Année de la gastronomie lancée par le président de la République. Le but est de valoriser une gastronomie française, des produits, des saisons, des territoires, du partage et de l'inclusion, de la transmission, inspirante et innovante, ouverte sur l'Europe, bonne pour la santé, bonne pour l'environnement, bonne pour la société... Vaste programme !

La France est le premier pays du monde à se doter d'un ambassadeur pour la gastronomie et je suis très honoré d'avoir été choisi. Cela va nous permettre de faire plus encore rayonner notre gastronomie et ainsi la France, dans le monde. A travers notre gastronomie, c'est l'histoire d'un pays avec des savoir-faire ancestraux qu'on met en avant, c'est un travail spécifique de la terre. Ce n'est pas juste « passer à table et manger », il y a derrière tout ça un travail qu'il faut valoriser et préserver. Je crois que chacun doit en être fier. ●

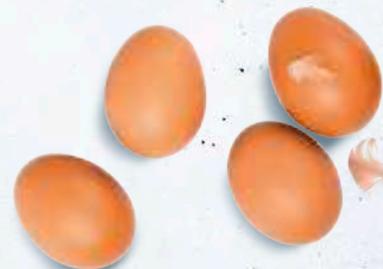




# #origineFrance

**RENDEZ-VOUS LE 24 MARS 2022**  
dans toutes les Halles METRO

AGRICULTEURS, ÉLEVEURS,  
PME FOURNISSEURS, METRO FRANCE  
ET LES RESTAURATEURS INDÉPENDANTS  
**S'ENGAGENT !**



**METRO**

# UNE VISION DE LA GASTRONOMIE ET DE L'ALIMENTATION POUR LA FRANCE

**Barbara BESSOT BALLOT**

- ▶ Députée LaREM de la Haute-Saône
- ▶ Membre de la commission des Affaires économiques
- ▶ Co-présidente du groupe d'études Gastronomie
- ▶ Co-rapporteuse de la mission d'information sur l'organisation et les enjeux de la gastronomie et de ses filières



**A** l'évocation du groupe d'études France Gastronomie, certains font un rapprochement facile avec l'image du parlementaire déconnecté de son territoire qui arpenterait les bonnes tables parisiennes aux frais du contribuable... ou, du moins, ne comprennent pas que l'Assemblée nationale se penche sur un sujet considéré comme élitiste et terriblement lointain des préoccupations quotidiennes des citoyens. Pas plus qu'ils ne se limitent à cette vision étroite que nous récusons sans ambiguïté, nos travaux ne se contentent pas de se complaire de l'existence d'un patrimoine gastronomique d'une qualité et d'une richesse unanimement reconnues.

## « Le diagnostic est limpide et partagé : il y a urgence à faire de la gastronomie une solution aux enjeux de l'alimentation »

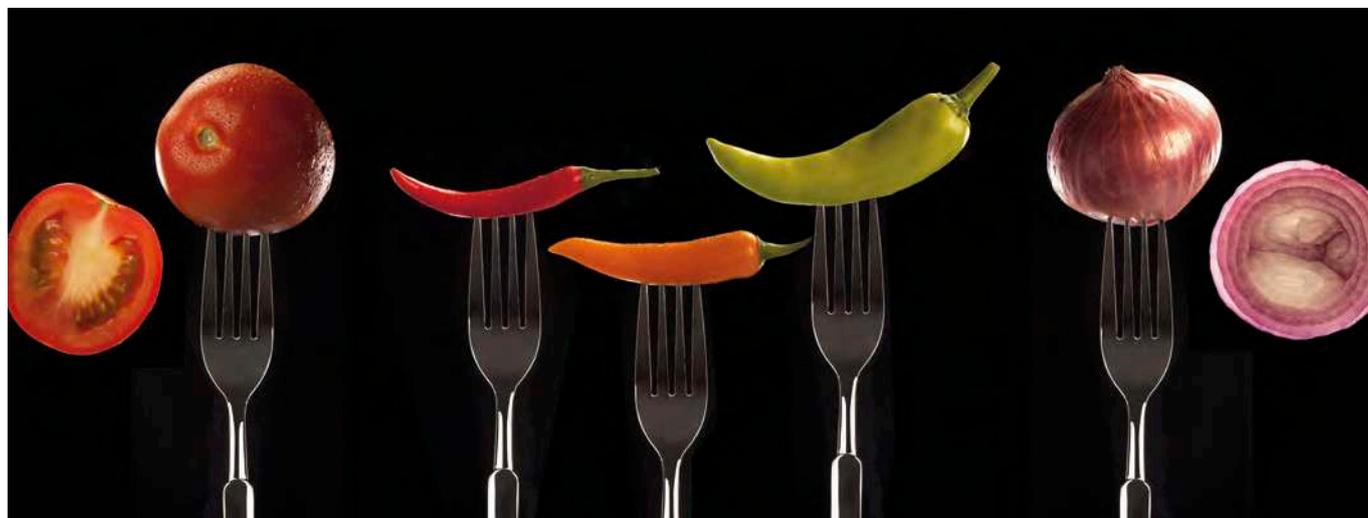
À mon arrivée à l'Assemblée nationale, impliquée dans les métiers de bouche depuis toujours, il m'a paru incongru de ne pas trouver d'instance parlementaire sur cette notion pourtant essentielle de gastronomie, que j'ai toujours conçue comme l'art de bien se nourrir, partout et tout le temps. Dès son élection au « Perchoir », cette

requête a été acceptée par Richard Ferrand : depuis deux ans, ont été menées de nombreuses auditions, une mission d'information conduite avec Annaïg Le Meur, un colloque avec une centaine d'acteurs à l'Hôtel de Lassay ; la voix des filières alimentaires et de la restauration a été portée tout au long de la crise sanitaire. Surtout, nos travaux s'attachent à sonder les forces vives de cet écosystème foisonnant au service d'une réflexion indispensable pour repenser l'alimentation.

Quand est-il devenu banal que le ménage moyen ne dépense que 385 euros par mois pour s'alimenter, tout en exigeant une offre alimentaire irréprochable et en se lamentant sur le sort d'agriculteurs dont deux mettent fin à leurs jours quotidiennement, par la faute combinée d'une chaîne de valeur qui ne rémunère pas au juste prix et d'une opinion publique qui les tient responsables de tous les maux ? Pourquoi nous sommes-nous résignés à ne pas savoir comment est fait le pain, que les choux de Bruxelles poussent par grappes et où se prélève la longe du cochon, alors que jusqu'en 1986, les cours d'Éducation Manuelle et Technique inculquaient à tous les rudiments de la cuisine et permettaient à chacun de connaître la satisfaction d'avoir mis la main à la pâte ? Quel est le bien-fondé d'un système selon lequel les 1500 franchises d'une multinationale dont on devine le nom bénéficient du même traitement fiscal et du même statut légal qu'un restaurant qui perpétue une démarche véritablement cuisinière au lieu de « l'assemblage-réchauffage » répandu dans trop de bistros et brasseries ?

Doit-on accepter une crise des vocations qui détourne chaque jour plus de jeunes de la restauration et du service, métiers exigeants et généreux mais plombés par des rythmes asynchrones et un système d'orientation qui réserve cette voie à un dernier recours ? Le diagnostic est limpide et partagé : il y a urgence à faire de la gastronomie une solution aux enjeux de l'alimentation.

L'Année de la gastronomie annoncée par le Premier ministre en novembre 2020 avec la désignation d'un ambassadeur de la gastronomie en la personne de Guillaume Gomez est un premier pas précieux. Mais les actions nécessaires ne pourront être mises en place sans que n'émerge une nouvelle organisation de l'écosystème gastronomique autour d'une structure confédérale, associée à la nomination d'un délégué interministériel avec une feuille de route et de réels moyens. ●



# LA GASTRONOMIE, UN ADN FRANÇAIS

## Fabrice BRUN

- ▶ Député LR de l'Ardèche
- ▶ Membre de la commission des Finances, de l'Économie générale et du Contrôle budgétaire
- ▶ Coprésident du groupe d'études Gastronomie
- ▶ Conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes



**F**ils de paysan, après mes études au Lycée agricole d'Aubenas, j'ai longtemps exercé le métier de technicien agricole... Le terroir, je suis tombé dedans tout petit, et la gastronomie en est le reflet. Cette gastronomie qui représente à la fois l'art de manger, de boire et de vivre à la française est constitutive de notre identité.

« Dis-moi ce que tu manges et je te dirais qui tu es », disait Brillat-Savarin, député de la Constituante, auteur de « La philosophie du goût » et dont le nom fut donné à un fromage.

La gastronomie est évidemment notre culture, mais elle n'est pas que cela. Elle est également une force économique, miroir de multiples activités - de la fourche à la fourchette, de l'agriculteur au restaurateur, du pêcheur à l'assiette. Elle met en lumière le travail d'acteurs indispensables - artisans, commerçants, producteurs - qui, par leur excellence et leur passion, sont au cœur de la promotion et de la transmission de savoir-faire uniques. C'est aussi un domaine où l'ascenseur social perdure.

Entre tradition et évolution, la gastronomie est à un tournant

majeur de son histoire. Si le « repas gastronomique » à la française représente effectivement une véritable pratique coutumière qui ritualise le plaisir d'être ensemble, l'art de faire un bon accueil et un bon repas, nous constatons aujourd'hui que les consommateurs et acteurs de la gastronomie se tournent davantage vers une alimentation plus saine, plus sûre, plus respectueuse de l'environnement et plus accessible. La gastronomie devient alors le cœur du bien manger et du mieux manger.

C'est pour promouvoir ce patrimoine vivant que le groupe d'étude de la gastronomie a vu le jour à l'Assemblée nationale, son objectif étant de rassembler ses membres autour des enjeux de la gastronomie française, de valoriser ses atouts économiques et de mettre en avant les bienfaits culturels, éducatifs, et patrimoniaux de l'alimentation.

La gastronomie est aussi une façon très française de présenter, de faire connaître et de raconter les territoires, de montrer la manière dont chaque AOC, chaque AOP, chaque IGP, correspond d'abord et avant tout au fruit d'un terroir, c'est-à-dire à cette organisation humaine qui modèle et sculpte notre territoire depuis

**« La gastronomie est aussi une façon très française de présenter, de faire connaître et de raconter les territoires, de montrer la manière dont chaque AOC, chaque AOP, chaque IGP, correspond d'abord et avant tout au fruit d'un terroir »**

des siècles. Bref, la gastronomie, c'est défendre les territoires ! Elle est à l'image du rôle de député, cet élu de la Nation fortement ancré dans un territoire... Que dis-je : un terroir ! ●



# GASTRONOMIE ET NUMÉRIQUE : DE NOUVELLES RECETTES ?

**Mireille CLAPOT**

- ▶ Députée LaREM de la Drôme
- ▶ Membre de la commission des Affaires étrangères
- ▶ Vice-présidente du groupe d'études Gastronomie
- ▶ Présidente de la Commission supérieure du numérique et des postes



**L**e numérique a accompagné la mutation des restaurants à partir de mars 2020. Aujourd'hui, les opportunités des outils numériques pour les métiers de la gastronomie vont bien au-delà. Lorsque les mesures de confinement ont été annoncées, les restaurants ont dû fermer leurs portes de façon très soudaine. Après une période de stupeur, la majorité de la profession s'est adaptée, et nombre de restaurateurs ont transformé leurs pratiques avec l'aide d'outils numériques.

Proposer à la vente des repas à emporter a constitué la première étape, après une nécessaire adaptation : comment transposer un plat servi en salle en un plat emballé à réchauffer ? Et surtout, comment établir le lien entre un client confiné et un restaurant interdit aux clients ? Comment reconquérir des clients qui redécouvraient l'art de cuisiner chez soi ?

Les photos de plats se sont généralisées, tout comme les localisations sur des cartes, et le click and collect a banalisé les modules de paiement. Le consommateur a suivi, et a pris l'habitude de tout commander depuis sa tablette, y compris des repas cuisinés avec

**« Celui qui maîtrise les données de son client est à-même d'offrir des invitations « spécial-anniversaire » le jour de sa naissance, de satisfaire ses préférences alimentaires, et donc de le fidéliser »**



d'excellents produits. Les professionnels de la cuisine, habituellement plus à l'aise en cuisine que devant leur clavier, se sont convertis aux réseaux sociaux, plus abordables techniquement. Facilité par les aides publiques, ce nouveau canal de communication a été un vecteur de popularité, permettant d'atteindre une clientèle élargie.

Au fond, le consommateur demande maintenant, dans l'accélération générale de toute la société, de pouvoir choisir en dernière minute dans quel restaurant il va aller, d'acheter des bons-cadeaux à toute heure du jour ou de la nuit, de bénéficier de privilèges.

En miroir, les managers que sont les chefs d'entreprise ont saisi la formidable opportunité que représentait le numérique pour diversifier leurs canaux de distribution, avec une relation humaine augmentée : se valoriser auprès de clients éloignés y compris parlant une langue différente, diversifier son offre avec des bons cadeaux et des plats à emporter, enrichir sa marque. Celui qui maîtrise les données de son client est à-même d'offrir des invitations « spécial-anniversaire » le jour de sa naissance, de satisfaire ses préférences alimentaires, et donc de le fidéliser. Cette agilité est aujourd'hui un moyen de différenciation extraordinaire.

Mais la large palette des fonctionnalités numériques va encore plus loin : dans une période où la ressource rare et convoitée devient le collaborateur de talent, il en va de la survie de ces entreprises de fidéliser aussi celui-ci. Voici donc une nouvelle fonction du numérique : outil de valorisation de la marque employeur, d'animation d'un réseau interne pour créer un sentiment d'appartenance.

Incarner les valeurs de la société par des photos et des vidéos, s'appuyer sur les réseaux sociaux personnels de ses collaborateurs, et même, pourquoi pas, pour les maisons les plus prestigieuses, animer un réseau d'anciens cuisiniers ou serveurs ayant essaimé dans le monde entier... Ce sont quelques-unes des nouvelles pratiques de management numérique permettant de créer et de fidéliser des équipes pour remplacer le « oui, chef » d'antan qui n'est plus de mise.

Du produit au service : le numérique n'a pas fini de transformer l'univers de la gastronomie. ●

L'information professionnelle du monde politique

## POUR SAVOIR QUI EST QUI ET QUI FAIT QUOI, ABONNEZ-VOUS AU TROMBINOSCOPE

Ce magazine est divisé en 2 parties :

- 1 Des tribunes rédigées par des personnalités politiques françaises et européennes (ministres, commissaires, parlementaires et élus locaux) autour de thèmes d'actualité.
- 2 • Photos, biographies et attributions d'hommes et femmes nommés et élus dans le mois au sein des institutions politiques nationales et locales.  
• Présentation des dernières missions, commissions d'enquête et groupes de travail.



bon de commande

[www.trombinoscope.com](http://www.trombinoscope.com)

à retourner au Trombinoscope - Service abonnement - CS 70001 - 59361 Avesnes-sur-Helpe cedex - Fax : 03 27 61 22 52 - [trombinoscope@propublic.fr](mailto:trombinoscope@propublic.fr)

Oui, je m'abonne au Trombinoscope et je choisis l'offre suivante :

- La revue mensuelle du Trombinoscope (11 n° par an) au prix de 280 €HT soit 295,40 €TTC
- Le lot 2022/2023** (Tome I National + Tome II Régional)\* + la revue mensuelle au prix de 445 €HT soit 481,48 €TTC
- Le lot (Tome I National + Tome II Régional) + la revue mensuelle + un accès illimité pendant un an à la base de données France du site [www.trombinoscope.com](http://www.trombinoscope.com) au prix de 695 €HT soit 781,48 €TTC

TVA 5,5% (tomes et revue), 20% (site). Frais de port inclus (6 € par tome). \* - parution à l'automne 2022 après les élections présidentielles et législatives.

M.  Mme.

NOM / Prénom : \_\_\_\_\_

Entreprise ou Organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Je joins mon règlement à l'ordre du Trombinoscope par :

Chèque  Mandat  Carte bancaire Visa / Mastercard

No \_\_\_\_\_

Validité \_\_\_\_\_

Cryptogramme \_\_\_\_\_ (3 derniers chiffres au verso de votre carte bancaire)

Je réglerai à réception de facture

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

# À PARIS ET AILLEURS, SAUVONS LA GASTRONOMIE POPULAIRE !

**Brigitte KUSTER**

- ▶ Députée LR de Paris
- ▶ Membre de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation
- ▶ Vice-présidente du groupe d'études Gastronomie
- ▶ Conseillère de Paris



Les futurs François Vatel ou Guillaume Gomez y apprennent aussi bien l'histoire de notre patrimoine culinaire que le maniement des produits qui font son succès.

Que vous soyez en terrasse ou chez vous, le repas est un moment sanctifié par les Français. Choisir un des fromages qui font la fierté des Franciliens - brie de Meaux ou Coulommiers -, couper quelques tranches de son plus fidèle allié, le saucisson de Paris, le tout accompagné d'une baguette, spécialité par excellence, et boire une bière ou un verre de vin... Voici, le plus beau panel de notre art de vivre populaire !

Ce triptyque - vin, saucisson, fromage - de la gastronomie française, je sais que certains voudraient le mettre au placard, s'en faisant les fossoyeurs ! On l'a bien vu lors de la polémique qu'avait suscitée la phrase de Fabien Roussel : « un bon vin, une bonne viande, un bon fromage : c'est la gastronomie française ». Nier cela revient à renier notre terroir et, par ricochet, nos artisans (bouchers, charcutiers, boulangers...), nos vignerons, nos agriculteurs.

Halte à la « gastronomie inclusive » ! Cette manie de mettre le mot « inclusif » à toutes les sauces est insupportable. Ce changement de vocabulaire qui paraît banal n'a en réalité d'autre vocation que de tronquer nos traditions pour celles du wokisme. Car le vin, le saucisson et le fromage sont alors considérés comme l'expression de la culture blanche, alors qu'il faudrait leur préférer le 100 % végétarien ou végétan.

Nous devons mettre un frein à ce type de dérives sectaires, pour sauver notre gastronomie populaire. ●

**L**a gastronomie est l'essence de notre culture. Elle révèle notre art de vivre à la française. Nos coutumes culinaires, nos produits de terroir ainsi que la manière de les préparer en sont l'expression. D'ailleurs, depuis 2010 l'Unesco reconnaît le « repas gastronomique à la française » comme patrimoine culturel immatériel.

En effet, nous sommes des pionniers en la matière. Des festins médiévaux aux coutumes gastronomiques de la Vème République, en passant par les nobles tables préparées par François Vatel sous Louis XIV, cet héritage nous oblige.

La clef de voûte de la transmission est la qualité de son enseignement, et dans le 17ème arrondissement de Paris, nous avons la chance de compter trois écoles hôtelières : la célèbre école Vatel, l'école de Paris des métiers de la table et celle de Jean Drouant.



**« Ce triptyque - vin, saucisson, fromage - de la gastronomie française, je sais que certains voudraient le mettre au placard, s'en faisant les fossoyeurs ! »**

# POUR UNE PRÉSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE CULINAIRE !

**Catherine DUMAS**

- ▶ Sénatrice LR de Paris
- ▶ Membre de la commission des Affaires étrangères
- ▶ Présidente du groupe d'études Métiers d'art
- ▶ Conseillère de Paris



**I**l y a douze ans, j'ai fondé le Club de la table française. Ce Club rassemble autour d'une même table les professionnels de la filière « de la fourche à la fourchette », soit les agriculteurs, éleveurs et vigneron, les fédérations professionnelles, les artisans et chefs cuisiniers, ainsi que les parlementaires, députés et sénateurs, de toute la France et de toutes les sensibilités politiques.

Ensemble, nous défendons l'art du « bien manger » et du « bien boire », une pratique répandue dans notre pays, qui participe de notre identité et de notre réputation à l'international. Depuis douze ans, nous nous appliquons à promouvoir notre patrimoine culinaire, notre agriculture, la diversité de nos produits, terroirs et notre savoir-faire, nous nous efforçons aussi de valoriser notre tissu artisanal et industriel, le talent de nos chefs cuisiniers ou encore l'attractivité touristique de notre gastronomie.

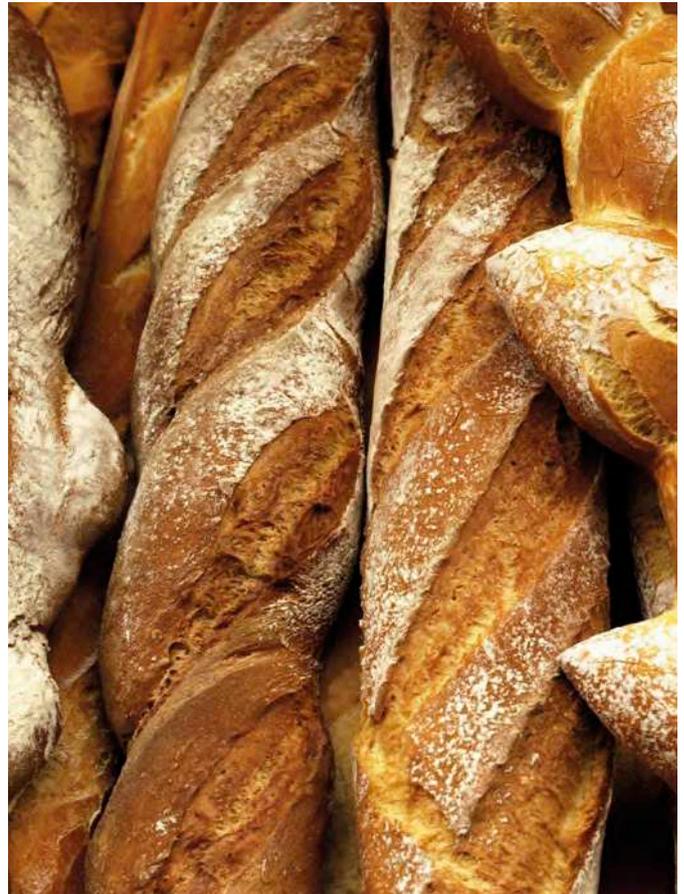
Au crédit de nos réussites, nous avons accompagné avec succès le classement Unesco du Repas gastronomique des Français. Une reconnaissance internationale de cette composante de l'art de vivre à la française qu'on nous envie à l'étranger et qui fait que chaque fois que nous avons une bonne raison de le faire (mariages, naissances, anniversaires, retrouvailles...), nous attachons de l'importance à l'organisation d'un moment festif, assis, à table, dans le cadre d'un repas séquencé, avec une attention particulière à la décoration, à la qualité des produits, à l'accord parfait entre mets et vins, au dressage de la table. Sans oublier le professionnalisme et la gentillesse du service qui concourent aussi à la satisfaction du client ou de l'invité. Le rapport parlementaire « Les arts culinaires : patrimoines culturels de la France » que j'avais rendu en 2008, a permis de conduire cette candidature vers le succès !

**« Après le repas gastronomique, « nous accompagnons (...) la candidature pour un classement Unesco des savoir-faire artisanaux et de la culture de la baguette de pain »**

Dix ans après cette première réussite, nous accompagnons désormais activement la candidature pour un classement Unesco des savoir-faire artisanaux et de la culture de la baguette de pain. Le dossier est classé à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel et il a été sélectionné pour représenter la France en 2022. Nous sommes confiants !

Notre baguette de pain est enviée dans le monde entier. Il nous faut donc en préserver l'excellence et le savoir-faire. Cette baguette, c'est une histoire particulière pour les Français. C'est leur quotidien : matin, midi et soir. C'est le résultat de quelques ingrédients simples (farine, eau, sel, levure ou levain) sublimés par un tour de main révélé du maître-boulangier à ses apprentis.

Son goût est également transmis aux enfants dès le plus jeune âge. La boulangerie est d'ailleurs le premier commerce où l'on envoie son enfant faire une course tout seul ! La baguette est un symbole de partage et de convivialité. Par opposition aux pains individuels, la baguette se mange généralement à plusieurs, c'est d'ailleurs l'étymologie du mot « copain ».



La baguette est, enfin, un véritable symbole de l'art de vivre à la française, d'une cohésion de notre communauté nationale, renforcée par le regard des étrangers : comment se représente-t-on les Français à l'extérieur de nos frontières, si ce n'est avec une baguette sous le bras ? Certes, la mondialisation est à l'œuvre. Souvent, elle standardise et fait évoluer certains de nos comportements. Mais, je suis convaincue que nous devons préserver et transmettre certaines de nos pratiques sociales.

Dans notre pays, le savoir-faire et la culture gastronomique façonnent la vie des Français, et transcendent toutes les oppositions (entre classes sociales, classes d'âge, régions, ville ou campagne, etc.). C'est inscrit dans notre patrimoine, notre culture, nos traditions. A nous de bien les préserver ! Le rapport parlementaire sur le patrimoine culturel immatériel que je viens de rendre au Sénat en explique tout l'intérêt et les modalités. ●

# Les effets pervers méconnus de la politique française anti-tabac sur le pouvoir d'achat

Augmentation du coût des matières premières, des prix de l'énergie et des biens de consommation ou encore fins de mois difficiles rythment les Unes des journaux depuis le début de l'année. Si bien qu'on apprend que pour 3 Français sur 4, le pouvoir d'achat est le thème prioritaire qui motivera leur vote<sup>1</sup>. Mais il est un poste de dépenses, souvent omis dans les calculs et les médias, et pourtant bien présent dans le budget mensuel de nombre de ménages : le coût du paquet de cigarettes.



**Grégoire Verdeaux**  
Senior Vice President  
External Affairs  
Philips Morris International

Entre 2012 et 2021, en raison de l'augmentation des taxes qui représentent 84 % du prix moyen, le paquet de cigarettes est passé de 6,30 euros à 10,20 euros, soit une augmentation de 62 %. Depuis 2018, les ventes ont régulièrement baissé, de 6 à 9 % en moyenne, à l'exception de 2020, année de confinement, où la baisse ne fut que de 1,5 %. Ces chiffres pourraient donc donner raison au législateur. Seulement voilà, ils concernent uniquement les ventes légales réalisées chez les buralistes. Or, les ventes via les marchés parallèles sans aucun contrôle ni taxes ont tout simplement explosé.

Preuve en est, d'après les derniers chiffres de Santé Publique France publiés en mai 2021, on comptait encore plus de 25 % d'adultes fumeurs en 2020, marquant ainsi l'arrêt très net de la baisse du nombre enregistrée depuis plusieurs années. En d'autres termes, les Français fument presque autant qu'avant, ils achètent simplement moins chez leur buraliste. Un constat qui appelle des questions auxquelles il est essentiel de répondre.

## Menace pour les plus modestes, opportunité pour les trafiquants

La première question est celle de la justice sociale de cette politique, car (sans que l'on puisse présumer que ce soit là la volonté du législateur), les hausses du prix des cigarettes sont parmi les mesures les plus socialement inégalitaires mises en place en France actuellement. Aujourd'hui, 44 % des chômeurs français fument des cigarettes, tandis que la prévalence tabagique des CSP+ n'est que de 12 %. Plus inquiétant encore, toujours selon Santé Publique France, le nombre de fumeurs est reparti à la hausse chez les plus modestes en 2020...

Il y a donc lieu de questionner la pertinence d'une politique sans impact réel sur la santé, et qui fait peser une lourde charge fiscale sur une population en-dessous du seuil d'imposition sur le revenu. Avec en toile de fond les chiffres de l'Institut des politiques publiques (IPP) qui estimait en novembre dernier que le pouvoir d'achat des 5 % les plus pauvres avait diminué de 0,5 % entre 2017 et 2021 quand celui de la moyenne des Français s'était maintenu.

La seconde question a trait à l'explosion en France du marché parallèle, dont attestent les chiffres du cabinet KPMG : en 2020, une cigarette sur trois fumée en France provenait de l'étranger ou du commerce illicite.

Un véritable marché souterrain de la cigarette s'est déployé en France à grande vitesse, avec en particulier l'explosion de 600 % de la part de la contrefaçon entre 2019 et 2020, et des cigarettes fabriquées dans des usines clandestines sans aucun contrôle sur leur contenu, vendues à la sauvette au profit de réseaux criminels, lesquels profitent d'une certaine manière d'un transfert de revenus au détriment des buralistes, et de l'Etat.

Alors, que faire ? Certainement pas revenir en arrière. En réalité, la solution n'est pas fiscale, mais dans la proposition d'alternatives à la cigarette. Le modèle britannique est à ce titre inspirant : les hausses de prix y ont également été décidées dans un ordre de grandeur similaire, mais elles se sont accompagnées d'une incitation à se tourner vers des produits à nocivité réduite. Alors que le taux de tabagisme était équivalent dans nos deux pays il y a encore 15 ans, le Royaume Uni a vu par cette politique le sien baisser à 12 %, soit plus de deux fois moins que le nôtre.

Il serait peut-être temps de penser une politique antitabac juste, efficace et qui prenne en compte les besoins des fumeurs au lieu de les sanctionner dans leur choix.

<sup>1</sup> Appinio pour LSA, *Inflation : le pouvoir d'achat cristallise toutes les attentions*, 17.01.2022

# MISMISSIONS NOTIONS ACTIONS EFFETS



## Sommaire

- 44 Gouvernement
- 49 Parlement, Corps d'État
- 50 Autorités administratives indépendantes, conseils départementaux
- 51 Communes, préfetures
- 54 Autres mouvements

# BKI

BKI CONSULTING



25 Bld Malesherbes, 75008 Paris - Tel : 01 53 30 70 01  
secretariat.general@bki-consulting.fr

**WWW.BKI-CONSULTING.FR**

# POUR DES ASSIETTES PLUS RESPONSABLES

- Des produits au goût **authentique** et préservés pour une **alimentation saine, équilibrée et variée**
- De **nouvelles variétés** au service de nouvelles saveurs
- Une **filière d'excellence** et compétitive
- Une **agriculture durable**

Préserver, enrichir, innover, diffuser, valoriser, éduquer, accompagner... **SEMAE, l'interprofession des semences et plants au cœur des transitions**



#### A propos de SEMAE :

SEMAE, l'Interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 48 fédérations et associations professionnelles qu'elle accompagne afin de leur permettre de répondre aux défis alimentaires, agricoles, climatiques, économiques et sociétaux.



**semae**

Toutes les semences pour demain

Elle assure également une mission de service public de qualité et contrôle officiel des semences et plants. La filière des semences et plants contribue à faire de la France le 1er producteur européen et le 1er exportateur mondial.